



RAPPORT FINANCIER ANNUEL **2016**
FLUXYS

7e exercice

Rapports à l'Assemblée générale du 9 mai 2017

Contenu

Fluxys en bref	5
I. Rapport annuel	13
Avant-propos	16
1. Situation financière : informations clés	19
1.1. Principaux chiffres financiers 2016 (consolidés)	19
1.2. Fluxys SA – Résultats 2016 (en normes belges)	21
2. Contexte de marché et défis	22
3. Lignes de force 2016	27
3.1. Les personnes : notre force pour faire face au changement	27
3.2. Ventes de capacités : accent sur l'orientation client et les tarifs compétitifs	29
3.3. Investir dans les applications innovantes au gaz naturel	31
3.4. Ouvrir de nouvelles sources	33
3.5. Relier les marchés entre eux	36
3.6. Soutenir la liquidité sur les points de négoce gazier	37
4. Recherche et développement	38
4.1. Installation de désodorisation à la frontière germano-suisse	38
4.2. Power to Gas	39
4.3. Injection de biométhane et d'hydrogène dans les réseaux de gaz	39
4.4. Norme de mesure internationale pour le GNL à petite échelle	40
5. Perspectives 2017	40
6. Principaux risques, incertitudes et opportunités	41
6.1. Cadre	41
6.2. Mise en œuvre générale	41
6.3. Aperçu des principaux risques	42

7.	Gouvernement d'entreprise	47
7.1.	Composition du Conseil d'administration	47
7.2.	Management Team	47
7.3.	Jetons de présence	47
II.	Etats financiers consolidés en IFRS	49
1.	Renseignements de caractère général concernant la société	51
2.	Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS	52
2.1.	Bilan consolidé	52
2.2.	Compte de résultat consolidé	54
2.3.	Etat consolidé du résultat global	55
2.4.	Etat consolidé des variations de capitaux propres	56
2.5.	Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	58
3.	Notes	61
	Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital	61
	Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS	61
	Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations	61
	Note 1d. Date d'autorisation de publication	62
	Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables	62
	Note 1f. Adoption de nouveaux principes comptables ou révisions d'IFRS	63
	Note 2. Principes et méthodes comptables	65
	Note 3. Participations	83
	Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels	96
	Note 4.1. Produits des activités ordinaires	99
	Note 4.2. Autres produits opérationnels	100
	Note 4.3. Charges opérationnelles	100
	Note 4.4. Produits financiers	105
	Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers	107
	Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence	109
	Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat	109
	Note 4.8. Résultat net de la période	113
	Note 5. Bilan sectoriel	114
	Note 5.1. Immobilisations corporelles	116
	Note 5.2. Immobilisations incorporelles	122
	Note 5.3. Goodwill	125

Note 5.4. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	126
Note 5.5. Autres actifs financiers	127
Note 5.6. Prêts, créances et autres actifs non courants	128
Note 5.7. Stocks	130
Note 5.8. Clients et autres débiteurs	131
Note 5.9. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	132
Note 5.10. Autres actifs courants	133
Note 5.11. Capitaux propres	134
Note 5.12. Passifs portant intérêts	136
Note 5.13. Provisions	141
Note 5.14. Provisions pour avantages du personnel	145
Note 5.15. Actifs et passifs d'impôt différé	156
Note 5.16. Fournisseurs et autres créditeurs courants	157
Note 6. Instruments financiers	158
Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe	168
Note 8. Parties liées	171
Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants	175
Note 10. Evénements postérieurs à la clôture	175
4. Rapport du commissaire	177
III. Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges	181
1. Bilan	183
2. Compte de résultats	185
3. Affectation et prélèvements	186
4. Etat du capital au terme de l'exercice	187
5. Impôts sur le résultat	188
6. Bilan Social	189
Glossaire	194

Fluxys en bref

Notre vision : l'Europe a besoin de gaz naturel et Fluxys établit des ponts entre les marchés

Le gaz naturel reste un pilier essentiel du mix énergétique de demain pour une économie pauvre en carbone. En sa qualité d'entreprise d'infrastructures gazières, Fluxys a l'ambition de relier les marchés pour que les fournisseurs puissent, en toute flexibilité, acheminer du gaz naturel vers leurs clients ou entre les points de négoce gazier européens.

Notre mission

- Garantir la sécurité d'approvisionnement, relier et stimuler des points de négoce de gaz liquides.
- Exploiter nos infrastructures de manière sûre, efficace et durable.
- Proposer des services de qualité conformément aux attentes du marché.
- Créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Nos valeurs

Orientation client – Nous suivons de près notre environnement et sommes à l'écoute de nos clients. Cette attitude nous sert de dynamique pour atteindre les résultats visés.

Cohésion – La coopération et l'esprit d'équipe sont pour nous indispensables pour atteindre ensemble les résultats voulus.

Professionalisme et engagement – Nous nous engageons à atteindre nos résultats grâce à une approche efficace qui intègre les meilleures pratiques dans tout ce que nous entreprenons. Nous développons systématiquement notre expertise et cherchons des solutions créatives et justifiées sur le plan des coûts.

Sécurité et environnement – Ensemble, nous accordons la priorité à la sécurité de nos installations car nous sommes responsables du transport d'une énergie présentant des risques. Dans un même esprit durable, nous visons à réduire le plus possible l'impact de notre activité sur l'environnement tout en veillant au bien-être au travail.

Bon voisinage – Notre activité est une activité d'intérêt économique général qui doit s'intégrer dans son environnement. Par le dialogue ouvert, nous souhaitons vivre en bonne entente avec tous ceux qui sont concernés par la construction et l'exploitation de nos installations.

Notre stratégie

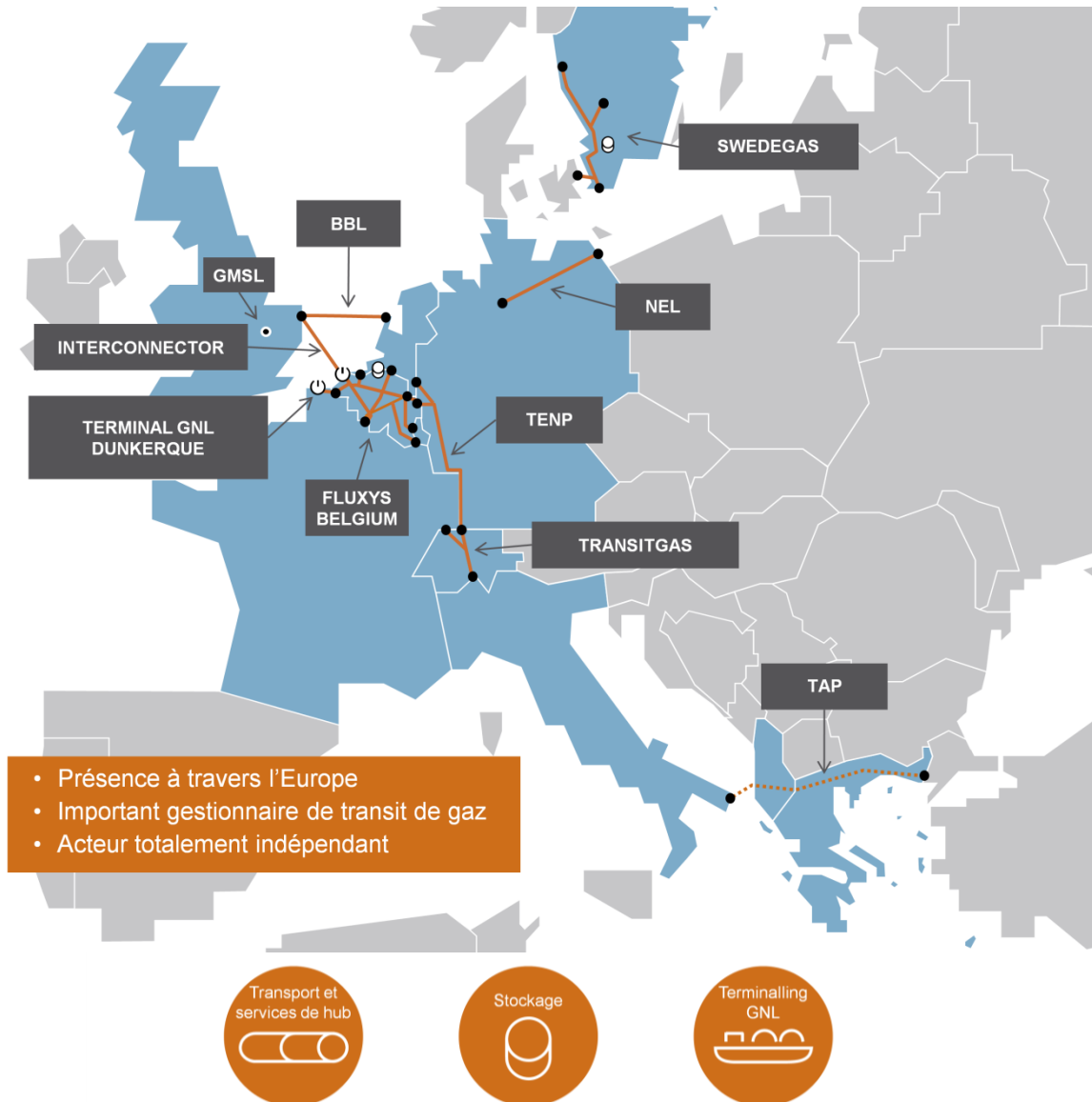
Trois activités. Fluxys est active dans trois activités de base : le transport, le stockage et le terminalling GNL. La combinaison de ce savoir-faire constitue un atout majeur sur le marché européen mais également la base d'un portefeuille diversifié d'activités et d'un meilleur rendement.

Garantir notre compétitivité sur le marché. Fluxys entend appliquer les tarifs les plus compétitifs possible et proposer des services ou réaliser des investissements qui contribuent à la sécurité d'approvisionnement et au bon fonctionnement des marchés.

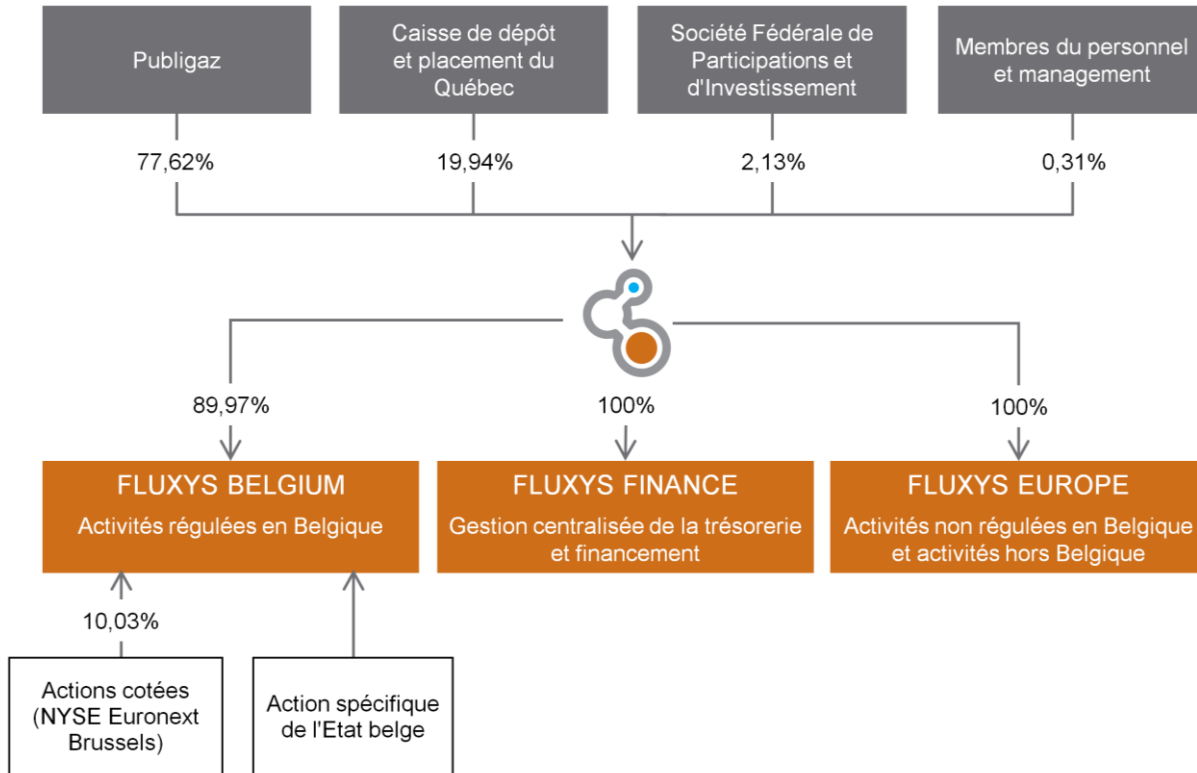
Acquérir un large portefeuille d'actifs dans l'infrastructure de gaz naturel. A partir de sa position centrale en Belgique, Fluxys veut continuer à développer sa fonction de plaque tournante pour le transport transfrontalier de gaz naturel en Europe. Aussi, l'entreprise a l'ambition de jouer un rôle de premier plan en Europe dans le développement de nouvelles infrastructures et l'acquisition d'actifs existants via des investissements à long terme rentables. L'Europe représente le marché principal de Fluxys. Mais dans le contexte d'une plus large dispersion des risques réglementaires et cycles conjoncturels sous-jacents, notre entreprise examine aussi des projets d'investissement hors de l'Europe dans le domaine des infrastructures de GNL.

Renforcer notre savoir-faire et nos partenariats. Pour mener à bien sa stratégie, Fluxys mise sur le développement du savoir-faire de ses collaborateurs et forge des alliances avec des partenaires solides.

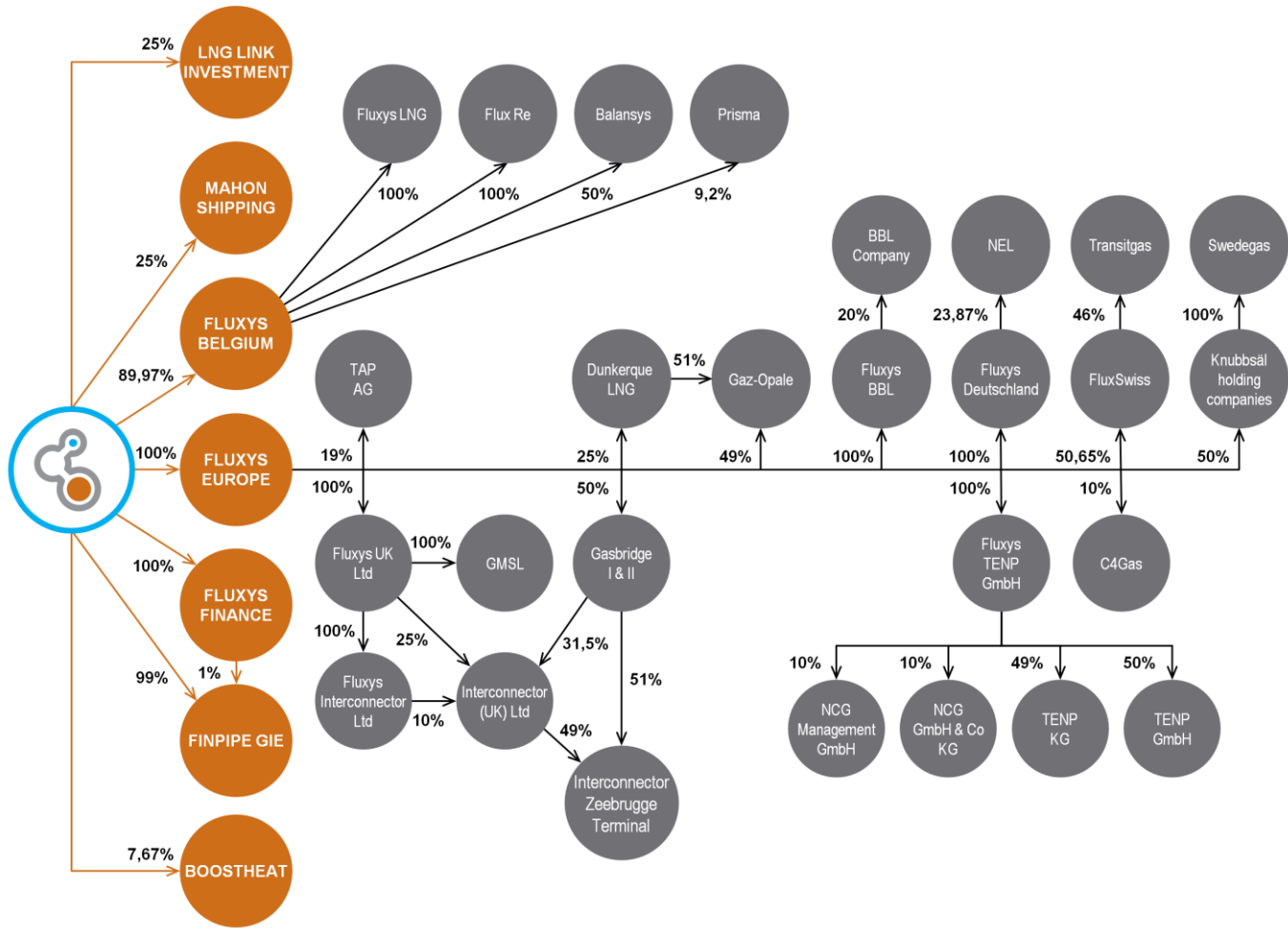
Fluxys : entreprise d'infrastructures gazières



Actionnariat et structure du groupe au 29 mars 2017



Entreprises du groupe Fluxys au 29 mars 2017



Organes de gestion au 29 mars 2017

Conseil d'administration

Daniel Termont, Président du Conseil d'administration
Claude Grégoire, vice-président du Conseil d'administration
Pascal De Buck, Administrateur délégué et CEO
Jos Ansoms (depuis le 10 mai 2016)
François Fontaine
Andries Gryffroy
Luc Hujol
Patrick Moenaert (jusqu'au 10 mai 2016)
Renaud Moens
Josly Piette
Yves Rheault
Louis-M. St.-Maurice
Christian Viaene

Le secrétariat du Conseil d'administration est assuré par Nicolas Daubies, Company Secretary & Legal Manager.

Comité d'audit

Renaud Moens, Président du Comité d'audit
Ludo Kelchtermans
Yves Rheault
Pascal De Buck, invité avec voix consultative

Le secrétariat du Comité d'audit est assuré par Nicolas Daubies, Company Secretary & Legal Manager.

Comité de nomination et de rémunération

Christian Viaene, Président du Comité de nomination et de rémunération

Mireille Deziron

Luc Hujuel

Pascal De Buck, invité avec voix consultative

Le secrétariat du Comité de nomination et de rémunération est assuré par Anne Vander Schueren, Human Resources Manager.

Management Team

La management team est chargée de la gestion journalière et opérationnelle de la société. La management team formule également au Conseil d'administration des propositions d'investissements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

Pascal De Buck, Administrateur délégué et CEO

Arno Bux, Chief Commercial Officer

Paul Tummers, Chief Financial Officer

Peter Verhaeghe, Chief Technical Officer

I. RAPPORT ANNUEL



Conformément au Code des sociétés, le Conseil d'administration a l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2016 de votre société et du groupe, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2016.

Evénements importants postérieurs à l'exercice, voir p. 173-174 :

- Fluxys Belgium et le régulateur belge de l'énergie CREG envisagent de baisser les tarifs de transport de gaz naturel de 7,5 % à partir du 1^{er} janvier 2018 ;
- Transitgas et FluxSwiss ont renégocié des financements en Suisse ;
- Les Conseils d'administration de Fluxys Finance et Fluxys ont approuvés l'absorption de Fluxys Finance par Fluxys.

Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016

Je soussigné, Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO, atteste qu'à ma connaissance :

- a) les comptes annuels, établis conformément aux normes d'application pour les comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion donne un aperçu fidèle des développements et des résultats de la société, ainsi que de la position de la société et des sociétés comprises dans la consolidation, de même qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 29 mars 2017

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO

Avant-propos

L'année 2016 fut une bonne année pour Fluxys. Les entreprises du groupe ont établi une solide continuité dans leurs activités opérationnelles et ont, grâce à leurs tarifs compétitifs et à une approche proactive en matière de ventes, maintenu à niveau les quantités de capacités vendues malgré la transition vers un marché à court terme. Les activités du groupe ont généré un solide *cash flow* opérationnel, le groupe possède également une structure financière robuste et propose à nouveau une augmentation du dividende de 5 % en dépit des faibles taux d'intérêt. Les collaborateurs, hommes et femmes de Fluxys, sont le moteur derrière ces résultats favorables. Leur savoir-faire, leur enthousiasme, leur créativité et leur employabilité ont permis au groupe de poursuivre son évolution positive. Leur esprit d'équipe et leur engagement permettent, quant à eux, d'envisager l'avenir avec confiance.

Accent sur une croissance saine

La force opérationnelle et commerciale de Fluxys constitue le socle sur lequel repose la stratégie de croissance du groupe. Ainsi, dans le contexte de la baisse de la production de gaz naturel en Europe et des besoins d'importation croissants, la construction du Terminal GNL de Dunkerque s'est achevée en 2016 et l'installation a été mise en service début 2017. De plus, les travaux de pose de la Trans Adriatic Pipeline (TAP) sont dans les temps et si le planning continue d'être respecté, la canalisation devrait pouvoir acheminer du gaz naturel en provenance du sud de l'Europe en 2020. En outre, le groupe suit de près les opportunités qui peuvent découler des nouveaux projets le long de l'axe TAP. Parallèlement, nous sommes présents sur différents fronts pour promouvoir les atouts qu'offrent les infrastructures de Fluxys en vue d'importer en Allemagne et en France des volumes supplémentaires de gaz à haut pouvoir calorifique destinés à remplacer la baisse de la production de gaz naturel à bas pouvoir calorifique.

Dans sa stratégie de croissance, le groupe s'efforce également de maintenir un bon mix entre les infrastructures nouvelles et celles existantes. Dans cette optique, il a examiné divers dossiers de rachats en 2016. Aucun de ces dossiers n'a abouti à une reprise effective. Les opportunités en Europe étaient limitées : sur un marché financier aux taux d'intérêts faibles, les actifs régulés, tels que les infrastructures de gaz naturels, sont fortement prisés et les stratégies d'enchères de certaines parties se sont révélées particulièrement agressives. Les critères utilisés par Fluxys visent par contre un rendement équitable et la possibilité de développement des actifs.

S'engager encore plus dans l'innovation

Ces dernières années, Fluxys a fourni des efforts considérables pour promouvoir le gaz naturel comme carburant pour les voitures, les camions et les navires et pour construire une infrastructure facilitant le ravitaillement. En 2016, le groupe a franchi une nouvelle étape sur la voie de l'innovation en choisissant d'investir également dans le développement accéléré et l'introduction sur le marché d'appareils au gaz innovants dans les domaines du chauffage, de l'industrie et de la mobilité. De cette manière, le groupe souhaite non seulement soutenir la demande de gaz naturel et l'utilisation des infrastructures de gaz naturel, mais aussi générer du rendement grâce à l'introduction réussie de la technologie sur le marché. D'ailleurs, Fluxys a effectué en 2016 un premier investissement dans ce segment, à savoir dans la technologie innovante de chauffage proposée par boostHEAT.

Le gaz naturel continuera à occuper une place centrale dans le mix énergétique de demain

Fluxys reste convaincue que le gaz naturel et ses infrastructures continueront de jouer un rôle central dans l'économie pauvre en carbone de demain. En effet, de tous les carburants fossiles, le gaz naturel a le meilleur profil d'émission ; il entraîne non seulement une baisse immédiate des émissions de carbone, mais diminue aussi l'impact sur la qualité de l'air et offre une solution à la problématique des particules fines. En outre, la technologie au gaz naturel possède un excellent rendement énergétique. Cette combinaison confère au gaz naturel des atouts indéniables, tant dans la production d'électricité que dans le segment en expansion du gaz naturel comme carburant pour le transport ou encore sur le marché du chauffage où une technologie au gaz performante peut apporter une réponse à la demande de solutions à haut rendement énergétique.

En outre, l'infrastructure de transport du gaz naturel est le moyen par excellence pour transporter et stocker de grandes quantités d'énergie de façon rentable, et cette rentabilité s'accroît encore à mesure que le taux d'utilisation augmente. L'infrastructure de transport de gaz est donc un pilier important pour maintenir à un niveau raisonnable le coût total du système énergétique.

Il n'empêche que, tant en Belgique qu'en Europe, les discussions sur l'énergie et le climat sont avant tout orientées sur l'électricité. C'est pourquoi en 2016, Fluxys a mis à l'agenda le rôle futur du gaz naturel et de l'infrastructure gazière lors de divers forums et auprès de diverses parties prenantes. En 2017, nous continuerons sur cette lancée.

Attention portée à l'évolution de la régulation européenne

Les nouveaux développements de la régulation européenne constituent un autre point d'attention. Ainsi, la Commission européenne a publié fin 2016 le paquet "hiver", un train de nouvelles propositions de régulation visant la finalisation du marché intérieur de l'énergie. Une part importante des propositions est axée sur le marché de l'électricité et l'on s'attend à ce qu'elle serve de base aux propositions pour le marché du gaz naturel.

Cette approche a déjà été appliquée à plusieurs reprises dans le passé et il en est ressorti que les spécificités du marché du gaz naturel tout comme les réalisations des gestionnaires de réseau de transport de gaz en Europe sont souvent trop peu prises en compte. Fluxys suit donc également de près le déroulement du paquet "hiver". Il est important non seulement d'éviter une régulation supplémentaire inutile, mais également de veiller à ce qu'une flexibilité suffisante soit préservée pour le bon fonctionnement du marché. La régulation actuelle montre qu'en limitant la liberté d'action commerciale, il est de plus en plus compliqué pour des gestionnaires de réseau de transport de développer des services innovants et diversifiés et d'offrir à temps une réponse aux nouveaux besoins d'un marché en rapide évolution.

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO

Daniël Termont
Président du Conseil d'administration

1. Situation financière : informations clés

1.1. Principaux chiffres financiers 2016 (consolidés)

Compte de résultat	(en milliers d'euros)	31.12.2016	31.12.2015
Produits des activités ordinaires		1.027.448	872.876
EBITDA *		668.107	567.283
EBIT *		251.563	295.504
Résultat net		118.284	153.660
Bilan	(en milliers d'euros)	31.12.2016	31.12.2015
Investissements de la période en immobilisations corporelles		153.022	227.136
Total des immobilisations corporelles		4.315.600	4.551.379
Capitaux propres		2.403.901	2.568.147
Total du bilan consolidé		6.584.994	6.816.929

* Voir glossaire p. 194

Périmètre de consolidation : En 2016, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

- En juin 2016, Global Infrastructure Partners (GIP) a vendu sa participation en FluxSwiss à Fluxys Europe (0,45 %), Crédit Suisse (36,56 %) et Swiss Gas Invest (7,89 %). La participation totale de Fluxys Europe en FluxSwiss s'élève dorénavant à 50,65 %. Cette acquisition n'a aucun impact sur la méthode de consolidation, FluxSwiss étant déjà intégrée globalement dans les comptes du groupe Fluxys.
- En décembre 2016, la société Huberator a été liquidée, les activités de cette dernière ayant été reprises par Fluxys Belgium en fin 2015.
- Par ailleurs, Fluxys a acquis en décembre 2016 une participation de 7,67 % dans boostHEAT et investit par ce biais dans la technologie gazière innovante. Cette société n'est pas consolidée par le groupe Fluxys.
- Rappelons enfin que la société Interconnector (UK) est intégrée globalement dans les comptes du groupe Fluxys depuis mi-décembre 2015. Les différentes rubriques du compte de résultat enregistrent la contribution d'Interconnector (UK) pour une année complète en 2016, ce qui influence la comparaison des chiffres avec l'exercice précédent.

Produits de activités ordinaires réalisés en 2016 : 1.027,5 M€. Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Fluxys s'élève à 1.027,5 M€ en 2016 contre 872,9 M€ en 2015, soit une augmentation de 17,7 %. Il se décompose comme suit :

- 508,2 M€ générés par les activités de transport, stockage, terminalling et complémentaires en Belgique, soit 49,5 % du total des produits ordinaires, et
- 519,3 M€ générés par les activités hors de la Belgique, soit 50,5 % du total des produits ordinaires.

Cette progression au niveau du chiffre d'affaires réalisé hors de la Belgique s'explique principalement par l'intégration globale d'Interconnector (UK).

EBITDA. Le groupe Fluxys a généré en 2016 un EBITDA de 668,1 M€ contre 567,3 M€ en 2015. Fluxys dispose par conséquent de solides moyens financiers lui permettant d'entretenir et de développer son infrastructure dans un contexte de plus en plus international.

EBIT. L'EBIT du groupe Fluxys s'élève à 251,6 M€ contre 295,5M€ en 2015. Le résultat des activités régulées en Belgique est impacté par la diminution des taux d'intérêts (OLO) et du rendement régulé sur les capitaux investis qui en découle. Il était par ailleurs influencé positivement en 2015 par les plus-values de réévaluation récupérées lors de désaffectations d'anciennes installations, ce qui n'est plus permis depuis 2016. Le groupe Fluxys poursuit ses efforts en matière de maîtrise des coûts, ce qui lui permet de générer des gains d'efficience. En dehors de la Belgique, l'EBIT diminue essentiellement suite à la révision prospective des amortissements actés sur les installations « Interconnector (UK) » afin de refléter au mieux la consommation prévue des avantages économiques liés à ces installations. Le groupe Fluxys applique une politique prudente d'amortissements, également au niveau des montants alloués aux actifs lors d'opérations de regroupements d'entreprises.

153 millions € d'investissements dans des projets d'infrastructure. En 2016, le groupe Fluxys a réalisé des investissements en infrastructure pour un montant de 153 millions € dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL), dont 91 % ont été consacrés à des projets d'infrastructure en Belgique et 9 % à des investissements d'infrastructure hors Belgique.

Participations financières. Le groupe Fluxys a investi 181,2 M€ dans ses participations financières, principalement en TAP et en Dunkerque LNG.

Evolution des devises. Les différentes rubriques bilantaires ont été impactées en 2016 par un effet défavorable de l'évolution de la devise GBP. La diminution de la devise GBP a un impact de -65,7 M€ sur les capitaux propres du groupe.

Indicateurs	2016	2015
RAB * (en mio €)	5.226	5.355
Transport	2.829	2.764
Stockage	259	270
Terminalling GNL	348	350
Autres investissements corporels hors RAB * (en mio €)	1.790	1.971
EBITDA * (en mio €)	668,1	567,3
EBIT * (en mio €)	251,6	295,5
Charges financières nettes (en mio €)	-86,8	-100,8
Endettement financier net * (en mio €)	2.184,3	2.151,4

**Voir glossaire p. 194*

1.2. Fluxys SA – Résultats 2016 (en normes belges)

Le résultat net de Fluxys s'élève à 126.821 k€, contre 83.243 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium, Fluxys Europe et Fluxys Finance.

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 138.749 k€ pour l'exercice 2016.

2. Contexte de marché et défis

Nouveaux volumes de GNL, surtout vers les marchés hors Europe

En 2016, de nouvelles capacités de production de GNL ont été mises en service, pour un total d'environ 43 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an, principalement aux Etats-Unis et en Australie. Vu les prix faibles du gaz naturel en Europe, la majeure partie des volumes de GNL supplémentaires a pris la direction d'autres marchés. De grandes quantités de GNL australien ont été transportées vers la Chine et la majeure partie du GNL en provenance des Etats-Unis a été vendue en Amérique du Sud, en Asie et au Moyen-Orient.

Par rapport à 2015, l'importation de GNL en Europe est plus ou moins restée stable ou a légèrement diminué, avec toutefois des variations importantes en fonction du pays. La Belgique et le Royaume-Uni ont importé nettement moins de GNL, tandis que les importations en France (en provenance d'Algérie) ont fortement augmenté et que l'Italie a connu une hausse modérée.

Importations supplémentaires : une nécessité

Selon les premières estimations, la demande de gaz naturel en Europe a légèrement augmenté en 2016 par rapport à 2015, tandis que la production a poursuivi sa baisse. Malgré la stagnation de la demande, cette baisse de la production de gaz naturel en Europe requiert d'importants flux d'importation supplémentaires : selon les estimations, l'Europe devra importer d'ici 2035 environ 150 milliards de mètres cubes de gaz naturel en plus chaque année. D'où la nécessité d'œuvrer à une diversification des sources et des axes d'approvisionnement aussi large que possible.

Transport : glissement vers un marché de capacités à court terme

Depuis quelques années déjà, la vente de capacités sur le marché européen du transport de gaz naturel est sous pression en raison de multiples facteurs. Tout d'abord, il y a la demande de gaz naturel en elle-même. La consommation actuelle de gaz naturel est inférieure de plus de 10 % à celle de 2007. En outre, les utilisateurs du réseau optimisent de plus en plus leur portefeuille de capacités : ils calculent les capacités à contracter le plus précisément possible en estimant les capacités exactes nécessaires pour fournir leurs clients.

La tendance à une optimisation accrue des portefeuilles de capacités fait que les réservations de capacités à long terme cèdent de plus en plus la place aux réservations à court terme. Ainsi, les fournisseurs achètent leur gaz naturel de plus en plus à court terme sur les points de négoce gazier, ce qui se traduit par un plus grand nombre de contrats de capacités à court terme. Les nouvelles règles harmonisées d'utilisation des réseaux viennent encore renforcer le glissement vers les contrats à court terme. Dès que les contrats à long terme arrivent à échéance, par exemple, la capacité doit être vendue aux enchères. Et vu qu'il y a bien assez de capacités disponibles, surtout dans le nord-ouest de l'Europe, cela encourage les utilisateurs du réseau à acheter uniquement des capacités à court terme.

En ligne avec l'évolution vers plus de contrats à court terme, la quantité de capacités vendues deviendra de plus en plus volatile, au rythme des besoins à court terme. Pour les opérateurs d'infrastructures régulées comme Fluxys, cette évolution représente un grand défi, puisque la base des coûts reste la même, quel que soit le niveau de capacités réservées.

Une difficulté supplémentaire est liée aux règles harmonisées pour l'utilisation des réseaux qui limitent la liberté d'action commerciale. Il devient dès lors de plus en plus compliqué, dans ce marché en plein changement, d'offrir à temps une réponse aux nouveaux besoins et de développer des services innovants et diversifiés. D'ailleurs, le cadre réglementaire européen évolue de manière générale vers une réglementation détaillée où la nécessité d'une flexibilité suffisante ne doit pas être perdue de vue pour garantir le bon fonctionnement du marché.

Stockage : un marché qui reste compliqué

Depuis quelques années, l'Europe connaît une relative surabondance de possibilités de stockage. Parallèlement, la demande stagnante en gaz naturel crée également une surabondance de gaz naturel sur les points de négoce gazier. Cela engendre des différences de prix été/hiver structurellement faibles, qui jouent en la défaveur du stockage physique de gaz naturel. Par ailleurs, plusieurs pays européens ont pris des mesures afin que les installations de stockage puissent continuer à jouer leur rôle pour la sécurité d'approvisionnement, par exemple en obligeant les fournisseurs à réserver certaines quantités de capacités de stockage sur leur propre territoire.

Le défi consiste à continuer de développer des produits et services qui répondent au mieux aux besoins changeants des clients en matière de stockage. Dans ce contexte, il est important que le cadre réglementaire offre toujours la possibilité de répondre de manière flexible aux besoins du marché.

Mettre l'accent sur le rôle du gaz naturel en Europe

La politique climatique, qui mise sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables décarbonées, aura un impact permanent sur la demande en gaz naturel en Europe. Parallèlement, le gaz naturel peut faire valoir des atouts solides pour continuer à jouer un rôle central dans le mix énergétique de demain tant pour les ménages et les PME, que pour l'industrie, la production d'électricité et la mobilité : de tous les combustibles fossiles, c'est celui qui a le meilleur profil d'émission et les technologies au gaz naturel sont très performantes.

Les lignes stratégiques de l'Europe, de la Belgique et de différents Etats membres laissent cependant transparaître beaucoup d'incertitudes qui ne permettent pas aujourd'hui d'avoir une vue claire sur l'évolution de la demande en gaz naturel d'ici 2050. Pour l'industrie du gaz naturel, il est dès lors primordial, dans un débat politico-économique généralement axé sur l'électricité, de mettre l'accent sur le rôle que le gaz naturel et l'infrastructure gazière peuvent jouer en tant que partenaires clés des sources d'énergie renouvelables. Il convient également à l'avenir d'accorder suffisamment d'attention à une utilisation optimale de l'infrastructure existante et au coût total du système énergétique. De ce point de vue, l'infrastructure gazière dispose d'ailleurs d'un grand avantage : il s'agit d'une solution tout indiquée et efficace en termes de coûts pour le transport et le stockage de grandes quantités d'énergie. En outre, plus les infrastructures gazières sont utilisées, plus cette efficacité des coûts est importante.

Partenaire de l'énergie renouvelable dans la production d'électricité

En 2016, la production d'électricité au charbon et au lignite a baissé de plus de 10 % en Europe, tandis que la production au gaz naturel a progressé de 20 %. Ce basculement a permis de diminuer de 48 millions de tonnes les émissions de carbone liées à la production d'électricité en Europe. Environ la moitié de ce changement s'est produit au Royaume-Uni, grâce au prix plancher du CO₂ qui y a été instauré et qui a conduit à la fermeture de centrales au charbon. Ailleurs en Europe, les fermetures de centrales au charbon ont également joué un rôle, ainsi que l'évolution des prix du gaz naturel et du charbon, qui se sont encore rapprochés.

Les énergies renouvelables vont continuer à gagner du terrain, mais la quantité de capacités de production à remplacer – tant les centrales au charbon et au lignite que les unités nucléaires – ne pourra pas être exclusivement compensée par des capacités supplémentaires d'énergie éolienne ou solaire, de nouvelles interconnexions et une gestion de la demande. Dans cette optique, les centrales électriques au gaz naturel constituent le meilleur choix, tant pour fournir de la charge de base que pour offrir une flexibilité croissante à mesure qu'augmentent la production renouvelable et donc les variations d'électricité produite.

L'enjeu consiste à offrir une solution pour le parc de production au gaz naturel existant. En effet, à l'heure actuelle, de nombreuses centrales au gaz ne sont pas en service ou tournent très peu. Elles ne sont donc pas rentables et l'infrastructure gazière est sous-exploitée. Il existe donc un risque que des capacités soient mises hors service, alors qu'elles seront prochainement à nouveau nécessaires. Pourtant, il est bien plus efficace en termes de coûts de garder à disposition la capacité existante que de construire, d'ici quelques années, de nouvelles centrales au gaz pour récupérer les capacités précédemment supprimées.

De grands atouts en tant que carburant pour le transport

Grâce à son profil d'émission favorable, le gaz naturel est promis à un bel avenir comme carburant pour le transport. En effet, au sein de l'Union européenne, la mobilité est responsable d'un quart des émissions de CO₂ produites par la combustion de carburant. L'utilisation du gaz naturel en remplacement de l'essence, du diesel ou du fuel lourd entraîne non seulement une baisse immédiate des émissions de carbone, mais a aussi un impact immédiat sur la santé et offre ainsi une solution à la problématique du smog dans les villes : les émissions d'oxydes d'azote sont jusqu'à 90 % inférieures, tandis que les émissions de soufre et de particules fines sont négligeables.

Pour les camions longue distance et pour les navires, le GNL est l'alternative par excellence. Quant au gaz naturel comprimé (GNC), il est tout indiqué pour les véhicules personnels, les camionnettes et les bus, et offre par ailleurs un confort comparable en termes d'autonomie et de temps passé à la pompe. Le défi consiste à développer les infrastructures nécessaires pour permettre de ravitailler facilement en gaz naturel des voitures, des camions et des navires. Dans cette optique, une Directive européenne relative au déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs est en vigueur. En exécution de la Directive, les Etats membres devaient, en novembre 2016, présenter leurs plans pour le développement des installations de remplissage nécessaires.

Le gaz naturel a aussi un grand potentiel pour la production de chaleur

Un autre segment dans lequel le gaz naturel a un rôle important à jouer est le marché de la production de chaleur. Au fur et à mesure que le concept d'efficacité énergétique gagne en importance, le potentiel de la technologie du gaz naturel à haute efficacité augmente lui aussi. Ainsi, la cogénération au gaz naturel dispose encore d'une grande marge d'évolution dans le secteur des petites et moyennes entreprises, et la technologie gagne en maturité pour les utilisations domestiques. Si la part de marché de la cogénération devait augmenter, le gaz et l'infrastructure gazière contribueraient à la transition vers une production d'électricité plus décentralisée, soulageant par là-même les réseaux électriques.

D'autres technologies du gaz à haute efficacité, comme les pompes à chaleur et les piles à combustible, représentent un atout pour faire passer au gaz naturel les consommateurs finaux qui utilisent d'autres combustibles fossiles.

3. Lignes de force 2016

3.1. Les personnes : notre force pour faire face au changement

En tant que gestionnaire d'infrastructure dans le secteur de l'énergie, Fluxys est active sur un marché en pleine évolution dont le visage va continuer à changer à mesure que la transition énergétique se poursuit. Pour continuer à engranger des succès dans ce contexte, il est essentiel de pouvoir continuer à compter sur des collaborateurs compétents et motivés ainsi que sur une employabilité souple de chacun.

L'essence même de la politique du personnel consiste à donner forme à cette capacité d'adaptation dans la synergie entre individus, processus et structures. Fluxys peut ainsi continuer à relever les défis d'aujourd'hui tout en se préparant à ceux de demain. Fluxys peut également compter sur l'expertise, l'engagement et la motivation de plus de 1.200 membres du personnel en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni et au Grand-duché de Luxembourg.

Une organisation en ligne avec la stratégie de croissance

Fluxys réévalue constamment ses processus et structures à la lumière des nouveaux défis qui se présentent. En effet, un marché en pleine évolution requiert idéalement une organisation qui change avec lui. Des processus et structures plus efficaces sont la clé des performances accrues que vise l'entreprise pour continuer à croître de manière durable et consolider sa position sur le marché. L'apport des collaborateurs est à cet égard prépondérant : il est attendu qu'ils gardent un œil critique sur leur travail journalier et qu'ils abordent les changements avec agilité et ouverture d'esprit.

En 2016, les lignes d'interaction entre les filiales et les équipes du siège social ont été redéfinies, en vue d'améliorer et de dynamiser la force opérationnelle et stratégique au sein du groupe Fluxys, pour ainsi poursuivre sa croissance. La nouvelle méthode de travail prend forme par la mise en place d'une organisation flexible, caractérisée par des lignes de communication courtes et, pour chaque processus, par de petites équipes transversales de collaborateurs actifs dans les filiales et au siège social.

Se concentrer sur le talent

Dans une dynamique de marché en pleine évolution et face aux processus et structures changeants au sein de l'entreprise, Fluxys veille à gérer les talents pour qu'ils soient présents au bon endroit au bon moment afin de contribuer de manière optimale au succès global de l'organisation.

Sur la base des objectifs d'entreprise, Fluxys établit ses besoins futurs en personnel afin de déterminer les compétences dont elle a besoin aujourd'hui et dont elle aura besoin demain. Notre approche en matière de recrutement ne consiste donc pas à pourvoir des fonctions de manière ponctuelle mais à trouver des personnes prêtes à réaliser leur travail avec engagement, motivation et enthousiasme et qui, à terme, pourront également apporter une plus-value ailleurs au sein de l'entreprise. Pour attirer et conserver les talents, Fluxys applique en outre une politique salariale compétitive et conforme au marché.

Les programmes d'accueil adaptés et une gestion dynamique des performances sont les deux leviers utilisés par Fluxys pour soutenir ses collaborateurs dans leur contribution optimale aux objectifs de l'entreprise. Par ailleurs, la gestion des compétences et les possibilités de développement et de formation chez Fluxys visent à offrir aux collaborateurs le soutien adéquat, pour réaliser tant les objectifs de l'entreprise que leurs ambitions personnelles.

Apporter de la clarté et susciter de l'engagement

Fluxys attache une grande importance à ce que les collaborateurs connaissent le contexte de l'entreprise et les défis qui l'attendent. C'est ce qui permet de créer un engagement personnel autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'entreprise.

Un dialogue social transparent et constructif

Un climat social serein est essentiel à la cohésion au sein de l'entreprise et au développement des activités. C'est la raison pour laquelle Fluxys poursuit un dialogue social transparent et constructif avec l'ensemble des partenaires sociaux.

3.2. Ventes de capacités : accent sur l'orientation client et les tarifs compétitifs

Les entreprises du groupe Fluxys fournissent des efforts d'efficacité afin de maintenir les tarifs les plus compétitifs possible. Elles combinent cette approche à une offre de services ajustée au maximum aux besoins du marché et à une stratégie commerciale qui anticipe rapidement les opportunités à court terme pour les clients.

Transport

Capacités de transit international de gaz naturel. Les tarifs compétitifs et l'orientation client sont les atouts par excellence sur le marché des capacités de transit international de gaz naturel. En effet, au fur et à mesure que les contrats à long terme arrivent à échéance, la capacité disponible doit être vendue via des contrats à court terme, qui sont en concurrence avec l'offre d'autres opérateurs.

Ainsi, pour la nouvelle période réglementaire démarrée début 2016, Fluxys Belgium a pu maintenir la baisse de tarifs de 7 % qui avait été introduite l'année précédente. En outre, de nouveaux contrats à court terme ont, dans une large mesure, compensé les réservations qui n'étaient plus effectuées en raison de l'arrivée à échéance de plusieurs contrats à long terme.

Tout au long de l'année, Fluxys Deutschland a vendu la totalité de la capacité disponible. Fluxys TENP et FluxSwiss ont réussi, en plus des capacités à long terme réservées, à vendre de grandes quantités de capacités à court terme, malgré les différences de prix dans l'ensemble moins marquées en 2016 qu'en 2015 entre les points de négoce gazier NCG en Allemagne et PSV en Italie. La vague de froid en Italie à la fin de l'année notamment a provoqué de grandes différences de prix et une importante volatilité sur le marché qui ont permis de répondre à la demande en capacités à court terme.

Au Royaume-Uni, les besoins variables en flexibilité en 2016 ont une fois de plus démontré toute l'importance du rôle que joue Interconnector (UK) dans la sécurité d'approvisionnement et l'importation flexible sur le marché britannique. En été, la canalisation Interconnector a transporté des volumes records depuis le Royaume-Uni vers la Belgique et, en hiver, des volumes records ont été enregistrés dans l'autre direction.

Capacité de livraison sur les marchés nationaux. Au niveau des capacités de livraison de gaz naturel sur le marché national, les réservations ont reculé en Belgique, malgré une hausse des volumes transportés. Les ventes de capacités ont augmenté proportionnellement à la croissance du nombre de raccordements aux réseaux de distribution, ce qui est tout profit pour les gestionnaires de réseaux de distribution, tandis que les capacités réservées pour l'industrie ont été en légère hausse. Pour ce qui est de la production d'électricité, plusieurs centrales ont optimisé leur portefeuille de capacités. En Suède, la capacité réservée est restée stable par rapport à l'année précédente.

Stockage

De par l'arrivée à échéance d'un contrat au premier semestre 2016, la proportion de capacités de stockage réservées à long terme en Belgique a baissé, passant d'environ 70 % à environ 60 %. L'approche proactive dans la vente de capacités de stockage n'a pas pu compenser les conditions de marché défavorables au premier semestre : comme au premier semestre 2015, la capacité à court terme restante est demeurée invendue. Les conditions de marché ont cependant changé en juillet, quand le Royaume-Uni a dû faire face à une pénurie de stockage. Dans ce contexte, Fluxys Belgium a pu vendre la totalité de la capacité à court terme excédentaire. En Suède, Swedegas a également réussi à vendre la totalité des capacités de stockage via une action commerciale.

Terminalling GNL

Au Terminal GNL de Zeebrugge, les fenêtres d'accostage disponibles au premier appontement sont toutes réservées dans le cadre de contrats à long terme. Pour le second appontement, dont l'exploitation a commencé fin 2016, environ 200 fenêtres d'accostage pour des petits méthaniers ont été réservées sur la base de contrats à long terme. D'autre part, des méthaniers accosteront également au second appontement pour effectuer des transbordements pour le compte de Yamal Trade (voir p. 33).

Par ailleurs, le Terminal vend également des slots de chargement de camions-citernes de GNL. Malgré le lancement de services similaires dans d'autres terminaux du nord-ouest de l'Europe, le nombre de chargements a considérablement augmenté en 2016. Pour pouvoir continuer à l'avenir à répondre rapidement à la demande en hausse, une seconde station de chargement sera construite au Terminal en 2017.

3.3. Investir dans les applications innovantes au gaz naturel

Le gaz naturel comme carburant pour le transport : Fluxys est active sur plusieurs fronts

Fluxys agit sur plusieurs fronts pour promouvoir le gaz naturel comme carburant pour le transport et renforcer l'attrait de ce marché prometteur mais encore balbutiant. Le grand défi consiste à développer les infrastructures nécessaires pour permettre de ravitailler facilement en gaz naturel des voitures, des camions et des navires.

Promotion des véhicules au GNC. En Belgique, Fluxys entretient une coopération fructueuse avec la fédération nationale du gaz Gas.be (auparavant l'Association royale des Gaziers belges), des exploitants de stations-service et des constructeurs automobiles afin d'encourager l'utilisation des voitures au GNC (gaz naturel comprimé). En 2016, le nombre de véhicules au GNC a doublé, tandis que le nombre de stations de remplissage a fortement augmenté.

Mise en service du second appontement au Terminal GNL de Zeebrugge. En 2016, le second appontement du Terminal GNL de Zeebrugge a été achevé et son exploitation a commencé. Cet appontement a été spécialement conçu pour accueillir également les plus petits méthaniers, ce qui signifie que les navires de soutage de GNL peuvent eux aussi accoster au Terminal. Il s'agit de petits méthaniers qui assurent le ravitaillement de navires utilisant le GNL comme carburant et d'installations de soutage de GNL dans d'autres ports.

Les études préparatoires pour le second appontement ont été cofinancées par la Commission européenne dans le cadre des Trans European Energy Networks (TEN-E) et une subvention a été allouée pour la construction de l'appontement dans le cadre du Trans European Transport Network (TEN-T).



Co-financed by the European Union
Trans-European Transport Network (TEN-T)

Navire de soutage de GNL avec Zeebrugge comme port d'attache. C'est par ailleurs au second appontement du Terminal de Zeebrugge que le navire de soutage de GNL Engie Zeebrugge viendra charger du GNL à partir de avril 2017. En 2015, Fluxys a acquis une participation de 25 % dans ce navire qui, dans un premier temps, ravitaillera deux navires au GNL actifs dans le port de Zeebrugge qui assurent le transport de véhicules.

Il est le premier navire spécialement conçu pour le ravitaillement de navires au GNL, et représente un jalon important dans le développement de la chaîne européenne du GNL. Jusqu'à présent, les navires au GNL devaient surtout se rendre dans des sites de soutage fixes pour se ravitailler, ou compter sur la capacité limitée de camions-citernes de GNL. Le navire de soutage de GNL, quant à lui, se rend jusqu'aux navires qu'il ravitaille.

Suède : des projets de GNL à petite échelle sont à l'étude. La Suède devient un important marché en expansion pour le GNL à petite échelle : le secteur maritime est de plus en plus intéressé de passer au GNL, tout comme l'industrie qui y voit une source d'énergie alternative. Partant de cette dynamique qui caractérise la demande du marché, Swedegas étudie différents projets d'infrastructure pour mettre du GNL à petite échelle à disposition, et ce, en synergie avec les possibilités offertes par les autres terminaux de GNL dans lesquels Fluxys est active.

Memorandum of Understanding avec Gazprom. Gazprom et Fluxys ont signé un accord cadre de coopération pour le GNL à petite échelle sur le marché européen. Cet accord reflète l'intention des parties de coopérer dans le cadre de projets conjoints pour la construction et l'exploitation d'installations de GNL en Europe : terminaux de réception, stations de remplissage et infrastructure de soutage.

Investir dans les technologies gazières innovantes

De par leur haute efficacité énergétique et leur profil d'émission favorable, les technologies au gaz innovantes ont un rôle important à jouer dans la transition vers une société pauvre en carbone. Aussi, Fluxys soutient le développement et l'introduction rapides sur le marché d'applications au gaz innovantes et attractives dans les domaines du chauffage, de l'industrie et de la mobilité.

Dans cette optique, Fluxys a investi en 2016 dans la société boostHEAT, afin qu'elle puisse produire à l'échelle industrielle sa chaudière thermodynamique. Il s'agit d'une technologie innovante qui, grâce à la compression thermique, obtient un rendement inégalé tout en utilisant de manière optimale la complémentarité entre les énergies renouvelables et le gaz naturel. Elle permet des économies substantielles pour les consommateurs, en diminuant sensiblement la consommation d'énergie, tout en assurant le même degré de confort et la même facilité d'entretien qu'une chaudière traditionnelle.

3.4. Ouvrir de nouvelles sources

Mise en service commerciale du Terminal GNL de Dunkerque

Le 1^{er} janvier 2017, les opérations commerciales ont commencé au Terminal GNL de Dunkerque. Grâce à cette installation, l'Europe augmente sa capacité d'importation de GNL de 13 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Via la connexion établie par Fluxys Belgium et le gestionnaire de réseau de transport français GRTgaz entre Dunkerque et la zone de Zeebrugge, les utilisateurs du terminal disposent d'une flexibilité optimale dans la destination des volumes d'énergie qu'ils importent. Au départ du terminal, ils peuvent livrer leur gaz naturel non seulement sur le marché français mais aussi en Belgique et, grâce à l'interconnectivité élevée du réseau belge, ils peuvent aussi atteindre les autres marchés du nord-ouest de l'Europe.

Fluxys détient 25 % de Dunkerque LNG, le propriétaire du terminal de Dunkerque, ainsi que 49 % de Gaz-Opale, la société qui exploite les installations.

La pose de la canalisation Trans Adriatic Pipeline respecte les délais

Fluxys détient 19 % de la canalisation Trans Adriatic Pipeline (TAP). Elle est actuellement en construction et forme le dernier maillon du Corridor gazier sud-européen qui permettra, dès 2020, d'approvisionner l'Europe en gaz naturel provenant du champ de Shah Deniz en Azerbaïdjan. Dans une première phase, la canalisation pourra transporter jusqu'à 10 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Par la suite, cette capacité pourra passer à 20 milliards de mètres cubes par an moyennant des investissements supplémentaires relativement limités. Le gaz proviendra de différentes sources, situées entre autres dans l'ensemble de la région caspienne, au Moyen-Orient et dans l'est de la Méditerranée.

L'ouverture de nouvelles sources fera du TAP un chaînon important pour la diversification des sources et la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe. Dans ce contexte, l'Europe a conféré au TAP le statut de Projet d'Intérêt commun (*Project of Common Interest* - PCI) dans le cadre de la *Trans-European Energy Infrastructure* (TEN-E).

Le projet est dans les temps pour recevoir en 2020 les premiers volumes de gaz naturel en provenance de Shah Deniz. Plusieurs étapes importantes ont été franchies en 2016 et début 2017 :

- tous les contrats de sous-traitance et de construction restants pour la pose de la canalisation ont été conclus ;
- en Albanie, des voiries et des ponts ont été aménagés ou modifiés en vue de permettre la pose de la canalisation, dont les premiers kilomètres ont déjà été construits ;
- en Grèce, les premiers kilomètres ont également été posés ;
- en Italie, les travaux en vue de l'atterrage de la canalisation ont démarré.

De nouvelles sources ou nouveaux axes d'importation pour remplacer le gaz L

En raison de l'épuisement progressif du champ gazier néerlandais de Groningen (gaz naturel à bas pouvoir calorifique, ou gaz L), le gouvernement néerlandais a pris la décision d'arrêter définitivement l'exportation de gaz L vers la Belgique et la France entre 2024 et 2030, et vers l'Allemagne entre 2020 et 2030. En outre, la production de gaz L en Allemagne sera elle aussi pratiquement stoppée au même moment. Pour remplacer le gaz L, de nouvelles sources ou de nouveaux axes d'importation de gaz naturel à haut pouvoir calorifique (gaz H) doivent être envisagé(s). Avec ses activités en Europe, Fluxys est bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans ce contexte.

Les grands atouts de Fluxys pour le marché allemand. Actuellement, l'Allemagne consomme environ 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel à bas pouvoir calorifique par an. Fluxys peut, à plusieurs égards, jouer un rôle dans le remplacement de ces volumes. Ainsi, depuis les terminaux GNL de Zeebrugge et de Dunkerque, et via les autres points d'arrivée à Zeebrugge, du gaz naturel supplémentaire peut être acheminé vers l'Allemagne. Dans son plan de développement du réseau, l'Allemagne a d'ailleurs formellement repris le réseau belge comme future porte d'accès du gaz destiné à remplacer le gaz L, tout comme le projet Zeelink, visant à poser une nouvelle canalisation en Allemagne qui sera reliée au point d'interconnexion germano-belge d'Eynatten.

L'infrastructure de Fluxys offre aussi des possibilités à partir du sud. Le gaz qui arrivera en Italie via le Corridor gazier sud-européen pourra en effet être acheminé en Allemagne grâce au projet *reverse flow*. En outre, les éventuels futurs renforcements de la canalisation NEL dans le nord pourraient également renforcer la sécurité d'approvisionnement de l'Allemagne.

Le réseau belge de Fluxys est bien interconnecté pour remplacer le gaz L. La Belgique importe environ 5 milliards de mètres cubes de gaz L, consommé sur le marché national. Grâce aux bonnes interconnexions avec les réseaux voisins et aux raccordements avec les sources, le gaz L peut être remplacé sans problème.

Les flux de remplacement iront aussi en France via le réseau belge. Parallèlement, le réseau belge sert de corridor permettant d'acheminer environ 5 milliards de mètres cubes de gaz L vers le marché français. Ici aussi, Fluxys dispose de grands atouts pour assurer les flux de remplacement nécessaires.

Terminal GNL de Zeebrugge : un rôle de transbordement pour d'autres marchés régionaux de GNL

Au Terminal de Zeebrugge, Fluxys construit actuellement un 5^e réservoir de stockage de GNL ainsi que des installations de process supplémentaires dans le cadre du contrat à long terme conclu en 2015 avec Yamal Trade. Depuis le terminal de production de GNL de Yamal dans le nord de la Sibérie, des méthaniers brise-glace achemineront au Terminal de Zeebrugge du GNL qui sera ensuite transféré dans des méthaniers conventionnels qui, eux, poursuivront la route vers tout un éventail de marchés cibles, entre autres en Asie.

Avec ces nouveaux services, le Terminal GNL de Zeebrugge renforcera son caractère multifonctionnel : pour le terminal de production de Yamal, Zeebrugge assurera un rôle de transbordement en vue de livrer du gaz naturel liquéfié à d'autres marchés d'importation de GNL. Cette extension fera du Terminal GNL de Zeebrugge l'un des plus grands d'Europe, avec une capacité de près de 15 millions de tonnes de GNL par an.

3.5. Relier les marchés entre eux

Projet reverse flow

Via les canalisations TENP et Transitgas, du gaz circule actuellement du nord au sud depuis la Belgique et les Pays-Bas en direction de l'Italie, en passant par l'Allemagne et la Suisse. Grâce au projet *reverse flow*, ces deux canalisations deviendront bidirectionnelles, permettant ainsi au gaz de circuler également du sud au nord dès 2018.

Le gaz qui sera acheminé depuis l'Italie via le projet *reverse flow* ne proviendra pas seulement de sources présentes dans le nord de l'Afrique et la Russie, ou du GNL importé en Italie. Quand la canalisation Trans Adriatic Pipeline sera mise en service, le projet *reverse flow* permettra également d'acheminer du gaz naturel importé en Italie via le Corridor gazier sud-européen en direction des marchés du nord de l'Europe : dans un premier temps, du gaz en provenance d'Azerbaïdjan et, par la suite, peut-être également depuis l'ensemble de la région caspienne, le Moyen-Orient et l'est de la Méditerranée (voir p. 31-32).

Ce projet permettra également aux points de négoce gazier NCG en Allemagne, PEG en France et PSV en Italie de pouvoir développer toute leur fonctionnalité, et aux prix des différents marchés de converger davantage.

De par l'arrivée de nouvelles sources de gaz en provenance du sud, et grâce aux meilleures connexions entre les points de négoce gazier, le projet *reverse flow* est important pour la sécurité d'approvisionnement, la diversification des sources et l'intégration du marché gazier européen. Dans cette optique, le projet a été repris dans la liste des Projets d'Intérêt Commun européens (*Project of Common Interest - PCI*) et reçoit également un soutien européen via le programme Connecting Europe Facility.

Des investissements sont nécessaires pour ce projet, entre autres dans les stations de compression de Ruswill (Suisse) et de Hügelheim (Allemagne), afin de pouvoir inverser le sens des flux. En Allemagne, une installation de désodorisation sera aménagée près de la frontière germano-suisse pour que du gaz contenant une certaine concentration de substance odorante puisse également être importé dans le pays (voir p. 38).

Les utilisateurs du réseau NEL sont directement reliés au marché NCG

En 2016, Fluxys a aménagé en Allemagne une connexion entre les canalisations NEL et NETRA (Norddeutsche Erdgas Transversale). Cette connexion crée un point de sortie supplémentaire sur la canalisation NEL à Achim, qui forme également un nouveau point d'interconnexion entre les zones de marché NCG et Gaspool. Les utilisateurs du réseau actifs sur la canalisation NEL ont de ce fait directement accès à la zone de marché NCG et jouissent ainsi d'une plus grande flexibilité de destination pour leur gaz. Cette nouvelle capacité a été mise en service en février 2017.

3.6. Soutenir la liquidité sur les points de négoce gazier

Fluxys Belgium intègre les services de hub

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les clients de Fluxys Belgium peuvent non seulement réserver des capacités de transport mais aussi souscrire des services de hub pour l'achat ou la vente sur les points de négoce gazier en Belgique. A cet effet, l'entreprise a repris, fin 2015, les services de hub de sa société sœur Huberator. Ce passage de témoin qui a eu lieu le 1^{er} janvier 2016 a été accompagné d'une baisse considérable des tarifs pour ces services.

Les points de négoce gazier belges continuent d'enregistrer de bons résultats

Les volumes négociés sur ZTP (Zeebrugge Trading Point) ont augmenté de plus de 50 %. Pour soutenir l'augmentation de la liquidité sur ZTP, des *market maker agreements* ont été conclus, dans le cadre desquels les clients du hub s'engagent à négocier une quantité minimale de gaz. Zeebrugge Beach a connu une légère baisse (- 4 %) des volumes négociés, qui s'explique sans doute par la plus faible quantité de GNL importée. Au total, les volumes négociés sur les points de négoce gazier belges ont à nouveau augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 936 TWh à 967 TWh.

Les volumes négociés augmentent aussi sur NCG

En 2016, plus de 400 acteurs étaient actifs sur le point de négoce gazier allemand NCG (NetConnect Germany) et les volumes négociés ont augmenté de 9 %, passant de 1 964 TWh à 2 144 TWh.

Via sa filiale Fluxys TENP, Fluxys possède une participation de 10 % dans le gestionnaire de la zone de marché NCG. La zone de marché s'étend des côtes de la mer du Nord jusqu'aux Alpes et est la plus grande d'Allemagne : elle représente environ deux tiers de tous les volumes transportés au niveau national via l'infrastructure des 6 partenaires de NCG (bayernets, Fluxys TENP, GRTgaz Deutschland, Open Grid Europe, terranets bw et Thyssengas).

4. Recherche et développement

La politique de recherche et de développement de Fluxys vise à acquérir des connaissances et des technologies permettant de renforcer et de continuer à développer les activités du groupe.

Lors de l'exercice précédent, Fluxys a contribué à des projets de recherche et de développement dans les domaines de la conception et de l'exploitation sûre de canalisations et d'installations de gaz naturel, ainsi qu'en matière de modèles géologiques et hydrodynamiques pour le stockage souterrain de gaz naturel. Depuis 2012, une attention particulière est également portée aux applications gazières innovantes.

4.1. Installation de désodorisation à la frontière germano-suisse

Dans le cadre du projet *reverse flow* (voir p. 34), Fluxys va construire en Allemagne la première installation de désodorisation industrielle de cette taille en Europe. Grâce à cette infrastructure, du gaz qui contient une certaine quantité de substance odorante pourra également être importé en Allemagne. Pour mettre la technologie au point, Fluxys a construit une installation de désodorisation pilote dans la ville de Krummhörn, dans le nord de l'Allemagne, pour étudier concrètement le déroulement des processus de désodorisation dans différentes configurations de pression, de mouvement gaz, de température, de concentration en substance odorante ou encore de présence de composants étrangers. Sur la base des résultats, le concept et le cahier des charges technique ont été élaborés pour l'installation industrielle à construire.

4.2. Power to Gas

Le *Power to Gas* est une technologie qui permet de convertir de l'électricité en hydrogène ou en méthane de synthèse. En convertissant de l'électricité en une autre forme d'énergie, le *Power to Gas* offre une solution particulièrement intéressante au problème du stockage de l'électricité : par exemple, lorsque des éoliennes tournent à plein régime, alors que la demande en électricité est faible, le surplus d'énergie peut être stocké dans l'infrastructure gazière sous la forme d'hydrogène ou de méthane synthétique.

Depuis 2013, Fluxys et dix autres entreprises européennes (dont des gestionnaires de réseau de gaz naturel et d'électricité) unissent leurs forces au sein de la *European Power to Gas Platform* en vue de suivre cette technologie et d'échanger les meilleures pratiques. En Suède, Swedegas participe à une étude préliminaire pour examiner les possibilités de développer le *Power To Gas* dans ce pays.

4.3. Injection de biométhane et d'hydrogène dans les réseaux de gaz

Le mélange de biométhane ou d'hydrogène avec du gaz naturel dans les réseaux est une manière de rendre le gaz naturel plus neutre en carbone. Ainsi, du gaz plus vert est disponible pour le chauffage, la production d'électricité, le transport ou encore les processus industriels.

Le biométhane est le gaz qui reste lorsque le CO₂ est retiré du biogaz. Le biogaz est un gaz obtenu à partir de déchets verts. A l'instar du gaz naturel, il est essentiellement composé de méthane. Fluxys Belgium est active au sein de différents groupes de travail qui examinent les exigences de qualité auxquelles le biométhane doit répondre pour pouvoir être injecté dans un réseau de gaz naturel, et quel serait l'impact de cette injection. Fluxys Belgium utilisera les résultats de ces recherches comme référence dans les projets d'injection de biométhane actuellement en développement en Belgique.

En Suède, le marché du biogaz est déjà depuis longtemps développé en vue d'atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂ et de renforcer la sécurité d'approvisionnement du pays. Ainsi, la centrale GoBiGas de Göteborg est reliée au réseau de Swedegas et le biogaz, mélangé au gaz naturel, est donc transporté à travers tout le réseau.

Pour ce qui est de l'injection d'hydrogène dans le réseau de gaz naturel, Fluxys Belgium a achevé l'étude HIPS (Hydrogen in Pipeline Systems) au sein du Groupe européen de Recherches gazières (GERG). Les résultats de cette étude démontrent que, théoriquement, d'importantes quantités d'hydrogène peuvent être mélangées à du gaz naturel, mais qu'il faut, pour certaines applications, tenir compte d'une sensibilité accrue à l'hydrogène.

4.4. Norme de mesure internationale pour le GNL à petite échelle

Le succès du GNL en tant que carburant alternatif pour les camions et navires va croissant. Pour ce type d'utilisation à petite échelle, le GNL doit pouvoir être mesuré avec le même niveau de précision que les autres carburants. Dans cette optique, Fluxys Belgium participe avec différents instituts de métrologie et partenaires industriels à un groupe de projet chargé de développer une norme internationale pour la mesure des débits de GNL faibles à moyens. Pour le développement de la norme internationale, une nouvelle installation de mesure et de calibrage de GNL est en cours de construction à la Maasvlakte de Rotterdam.

5. Perspectives 2017

Compte tenu de la poursuite du développement de ses activités et, sauf circonstances imprévues, Fluxys s'attend, à OLO constant, à pouvoir distribuer, au terme de l'exercice 2017, un dividende au moins équivalent au dividende récurrent de 2016.

6. Principaux risques, incertitudes et opportunités

6.1. Cadre

Aspects légaux. Fluxys est soumise à la législation belge. Dans ce cadre, la société a rédigé une Charte de gouvernement d'entreprise qui décrit son fonctionnement. Cette charte contient entre autres un règlement d'ordre intérieur pour le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération créés au sein du Conseil d'administration.

Code de bonne conduite. De plus, Fluxys a élaboré un Code de bonne conduite décrivant les principes d'intégrité, d'éthique et de conduite générale applicables à tous les employés de l'organisation.

6.2. Mise en œuvre générale

Directive. Fluxys a développé un système de gestion des risques sur la base du référentiel COSO. Une ligne directrice décrit les activités de gestion des risques devant être réalisées, le moment où elles doivent avoir lieu, et les responsables de ces activités.

Un risk owner a été désigné dans chaque filiale. Chaque année, ce risk owner doit informer le risk manager de Fluxys du statut des risques identifiés, des plans d'action en cours pour réduire si nécessaire les risques à un niveau acceptable, et des nouveaux risques. L'impact de tous les risques est évalué en termes de sécurité, d'approvisionnement en gaz, ou d'impact sur l'EBITDA ou sur la réputation (ou d'une combinaison de plusieurs de ces facteurs). Outre l'évaluation de l'impact, une estimation de la probabilité qu'un risque se produise est également réalisée. Tous les risques sont ensuite évalués selon une matrice de risques, qui permet de combiner probabilité d'occurrence et impact.

Les risques sont regroupés en trois catégories :

- Les risques inacceptables, c'est-à-dire les risques présentant une probabilité d'occurrence et un impact élevés ; ces risques doivent être mitigés pour réduire soit leur probabilité d'occurrence, soit leur impact, soit les deux. Pour chacun de ces risques, le business unit manager et/ou le risk owner examine(nt) les possibilités de mitigation et un plan d'action est établi pour en assurer la réduction.
- Les risques moyens, c'est-à-dire les risques nécessitant un suivi étroit des mesures mises en œuvre pour les réduire. Des mesures supplémentaires peuvent s'avérer souhaitables et doivent être évaluées en tenant compte de deux critères : le coût par rapport à la réduction de la probabilité d'occurrence ou de l'impact, et la faisabilité technique. Pour ces risques, le principe ALARP (As Low As Reasonably Possible) s'applique.

- Les risques faibles, c'est-à-dire les risques présentant un faible impact et/ou une faible probabilité d'occurrence. Pour ces derniers, un suivi étroit des mesures mises en œuvre est en principe suffisant, et aucune mesure supplémentaire n'est requise étant donné que le risque est acceptable. Cependant, les principes d'amélioration continue s'appliquent également à ces risques.

Outre la mise à jour annuelle du registre des risques, des informations relatives aux risques et aux plans d'action visant à les réduire sont partagées avec le département Audit interne pour que ce dernier puisse suivre l'efficacité des mesures de mitigation. En outre, chaque trimestre, toutes les filiales doivent rendre compte de toutes les procédures judiciaires en cours ou récentes, avec une estimation de leur impact et de leur issue probable, afin que les actions et les dispositions nécessaires puissent être prises.

Reporting au Comité d'audit. Chaque année, le Comité d'audit est informé de la méthode de gestion des risques, des principaux risques ainsi que des mesures de mitigation.

6.3. Aperçu des principaux risques

Risque de marché. Compte tenu de la situation actuelle du marché, tant le transport que le stockage de gaz naturel sont sous pression, ce qui a un impact sur les capacités effectivement réservées. Dans ce contexte, Fluxys et ses filiales veillent à rendre leur offre de services encore plus attractive et à maintenir des tarifs aussi compétitifs que possible.

De par la situation économique stagnante en Europe, la tendance à décarboniser le mix énergétique en faveur, entre autres, de sources d'énergie renouvelables, entraîne une diminution de la demande de gaz naturel. Pour cette raison, Fluxys analyse soigneusement les projets de nouvelles infrastructures dans lesquels investir.

Alors que le nombre de contrats de transport à long terme est en diminution, le nombre de contrats de transport à court terme est quant à lui en augmentation. Cette tendance complique encore les décisions d'investissement. Fluxys réduit les risques y associés autant que possible, d'une part en suivant le marché de près et en organisant des actions de marketing ciblées et, d'autre part, en proposant des tarifs compétitifs. Lorsque c'est possible, Fluxys prend également des mesures proactives en vue de protéger son positionnement futur sur le marché. Par exemple, Fluxys promeut activement ses assets dans la perspective de nouveaux flux de gaz naturel qui contrebalanceront la production européenne en déclin.

Aujourd'hui, les centrales électriques au gaz sont boudées par le marché : la pénétration élevée des énergies renouvelables ainsi que le faible coût du charbon et des émissions de CO₂ entraînent un taux d'utilisation très faible des centrales au gaz en Europe. Le Royaume-Uni est l'exception à la règle, puisque le pays a introduit un prix plancher pour le carbone. L'inactivité des centrales électriques a un impact important sur les réservations de capacités. L'incertitude quant à ces réservations reste un facteur à prendre en considération à l'avenir : l'évolution du prix des émissions de CO₂ est incertaine et un certain nombre de pays accentuent cette incertitude en ne communiquant pas clairement sur leur planning de sortie du nucléaire.

La fin du gaz L néerlandais d'ici 2030, avec une baisse prévue des exportations dès 2024, pourrait mener à la fin des flux de transit de gaz L passant par la Belgique, qui pourrait ne pas être compensée par des nouveaux flux de gaz H. De plus, la disparition progressive du gaz L et la conversion au gaz H qui en découle représentent un risque potentiel de perte de parts de marché, étant donné que les utilisateurs de gaz L peuvent opter pour des sources d'énergie autres que le gaz naturel.

Intégrité du réseau et de l'infrastructure ICT. En matière de sécurité, il existe des risques inhérents à la gestion des infrastructures gazières, tels que des endommagements du réseau et des installations à la suite de travaux réalisés par des tiers ou encore des endommagements dus à la corrosion ou à des incidents survenant lors d'activités d'entretien. En Belgique, en Allemagne et en Suisse, Fluxys prend différentes mesures pour exploiter de manière sûre et continue le réseau gazier et pour maîtriser les risques liés à cette exploitation.. Un risque spécifique en matière d'activités opérationnelles est lié à la sécurité informatique (disponibilité et cybersécurité). Aussi, Fluxys prend les mesures de précaution nécessaires pour maintenir ses systèmes ICT et IC (Industrial Control) dans des conditions optimales et les protéger contre les menaces extérieures.

Cadre réglementaire. Le groupe Fluxys opère dans un environnement de plus en plus réglementé. Pour l'activité de transport de frontière à frontière, fortement soumise à la concurrence, le cadre réglementaire européen entraîne non seulement un passage à un marché à court terme, mais réduit aussi fortement la flexibilité commerciale et la possibilité d'introduire des services innovants qui répondent aux besoins du marché. Cette évolution témoigne du risque croissant de voir le cadre réglementaire européen basculer vers une réglementation excessive et d'obtenir l'effet inverse à celui souhaité : si l'objectif est de créer un cadre pour garantir le bon fonctionnement du marché, ce cadre tend à remplacer le fonctionnement du marché par un modèle de planification centralisé.

En Belgique, Fluxys Belgium et Fluxys LNG sont soumises à la Loi Gaz (loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, telle que modifiée ultérieurement). Les activités de transport et de stockage de gaz naturel, ainsi que celles de terminalling, sont régulées en Belgique. Les filiales situées dans le reste de l'Union européenne sont soumises au cadre réglementaire du pays d'établissement.

Tant pour les activités en Belgique que pour les activités dans le reste de l'Union européenne, le cadre réglementaire est fortement influencé par le droit européen (essentiellement la directive européenne 2009/73/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel et le règlement européen 715/2009 concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel), dont Fluxys tient dûment compte. Toute modification du cadre réglementaire applicable au groupe Fluxys est dès lors susceptible d'influencer ses activités, sa situation financière et ses résultats.

De manière générale, les régulateurs nationaux européens incluent dans leur méthodologie tarifaire des taux d'intérêt d'obligations d'Etat comme facteur pouvant influencer le rendement régulé. La dégradation de ces taux depuis quelques années se traduit par des rendements régulés en baisse.

En Suisse, FluxSwiss pourrait être confrontée aux conséquences des réglementations envisagées par le ministère italien de l'Energie et du Développement (MISE). Le plus gros client de FluxSwiss serait alors obligé de mettre en vente, sur le marché secondaire, ses capacités inutilisées sur l'axe suisse nord/sud via une entité régulée. Ces deux facteurs peuvent avoir un effet négatif sur les revenus de FluxSwiss.

La canalisation Interconnector, qui relie le Royaume-Uni à l'Europe continentale, joue un rôle clé dans la sécurité d'approvisionnement et la convergence des prix du gaz dans le nord-ouest de l'Europe. Une fois que les contrats à long terme initiaux pour la canalisation Interconnector arriveront à échéance en octobre 2018, sa capacité à continuer à fournir ses services au marché dépendra d'échanges commerciaux adéquats et d'un régime réglementaire qui tient compte de la nature spécifique des interconnexions telles qu'Interconnector : contrairement à d'autres GRT, ces canalisations n'ont pas de marché captif et sont désavantagées par rapport à d'autres fournisseurs de flexibilité tels que les terminaux GNL. Actuellement, il n'y a aucune vue claire sur les dispositions qui seront prises pour encadrer le commerce de gaz entre le Royaume-Uni et l'Europe continentale à la suite du Brexit. La procédure et les négociations relatives à la sortie du Royaume-Uni ont commencé début 2017. Fluxys et Interconnector UK suivent de près le processus de négociation, afin de déterminer l'approche nécessaire pour limiter le risque qu'un environnement réglementaire ne vienne entraver la canalisation Interconnector en raison d'un manque de flexibilité commerciale.

En 2016, le régulateur allemand BnetzA a mis sur pied un mécanisme de compensation horizontal entre les GRT, qui devrait être lancé le 1^{er} janvier 2018. Ce mécanisme a une influence considérable sur l'élaboration des tarifs pour les gestionnaires de réseau de transport allemands. Une fois ce système en vigueur, tous les GRT de la même zone de marché devront appliquer des tarifs d'entrée uniformes. Cela résultera en des paiements compensatoires entre GRT et aura un effet indirect sur les tarifs de sortie.

- Le mécanisme de compensation horizontal entre GRT présente le risque que des paiements ex ante de compensations à d'autres gestionnaires de réseau, qui sont calculés sur la base des prévisions de ventes de capacités, ne soient pas suffisamment couverts par les quantités effectivement vendues, et que cette situation ne puisse être compensée que lors des exercices suivants. Actuellement, l'ampleur de ce risque de liquidité ne peut pas être quantifiée.
- D'un autre côté, le mécanisme pourrait aussi atténuer le risque de liquidité lorsque certains contrats arrivent à échéance. Il est toutefois difficile aujourd'hui de quantifier cette possible atténuation de risque, par manque d'expérience avec le processus de calcul et la procédure avec les autres GRT et la BNetzA.

Croissance des activités. Afin d'assurer sa croissance et sa rentabilité sur un marché gazier européen en pleine évolution, Fluxys peut compter sur sa position unique, ses compétences et son savoir-faire pour saisir des opportunités d'investissement dans des réseaux de transport de gaz naturel, des canalisations ou des terminaux de GNL, nouveaux ou existants. Cela permettra à Fluxys de consolider sa position sur les principaux axes de transport de gaz. L'implémentation de tels projets peut donner lieu à différents types de risques et d'incertitudes, comme des différences de culture d'entreprise, de services, de régulation, de marché, des risques opérationnels et techniques ainsi que des mises en service dans les délais et des dépassements budgétaires. Pour chaque projet, Fluxys procède donc à une analyse approfondie des risques et en assure un suivi minutieux. En outre, ces investissements sont soutenus par des contrats à long terme.

Risque de change. Une partie des flux de trésorerie actuels du groupe Fluxys est générée dans des devises autres que l'euro, principalement en CHF, GBP et SEK. Etant donné que l'euro est la monnaie fonctionnelle du groupe Fluxys, une variation du taux de change entre l'euro et les flux de trésorerie dans des devises étrangères pourrait être susceptible d'affecter le compte de résultat et le bilan consolidé de Fluxys lorsque ces devises sont converties en euros. Conformément à la politique financière du groupe, l'exposition au risque de change est toutefois couverte dès le moment où il est confirmé, au moyen d'instruments financiers, tels que les *foreign exchange swaps*, les *forwards* et les *cross currency rate swaps*. Ces instruments financiers sont autant que possible qualifiés d'instruments de couverture, pour limiter l'impact comptable des variations du taux de change sur le compte de résultat.

Risque d'intérêt. Une partie des financements actuels du groupe Fluxys a été conclue à un taux d'intérêt variable. Une variation des taux d'intérêt pourrait influencer le compte de résultat de Fluxys. Conformément à la politique financière du groupe, Fluxys veille toutefois à couvrir au maximum ces risques au moyen d'instruments financiers, tels que les *interest rate swaps* (IRS). Dans de récents contrats de financement, les taux d'intérêt flottants payables dans le cadre de la convention de prêt sont limités à 0 % (dans certains cas, ce taux plancher n'est lié qu'au taux de référence, dans d'autres cas au taux d'intérêt all-in, marge incluse). Lorsque cet instrument documentaire est assuré à l'aide d'une couverture IRS qui ne reflète pas ce taux plancher, cela peut générer une exposition complémentaire aux variations de taux d'intérêt (c'est le cas en Suisse pour les financements de FluxSwiss et de Transitgas, et en Suède pour le financement de Knubbsäl). Ces expositions aux taux planchers sont suivies de près. Dans ce cadre, les financements les plus exposés à ce phénomène d'inefficacité de couverture induit, i.e. les financements de FluxSwiss et de Transitgas, ont fait l'objet d'un refinancement durant le mois de février 2017 et les couvertures IRS y relatives ont été remplacées à cette occasion par des instruments de couverture du type CAP, éliminant complètement l'exposition au risque de taux flottant pour ces deux emprunts.

Risque de contrepartie. Les excédents de trésorerie appartenant à des filiales du groupe Fluxys sont placés auprès de Fluxys Finance dans le cadre de conventions de *cash pooling* (sauf pour Flux Re, les filiales ayant conclu des financements de projet et les filiales où Fluxys ne détient pas une participation majoritaire dans le capital social). Ces excédents de trésorerie sont prêtés à des filiales du groupe via des emprunts intragroupes. Grâce au contrôle effectué par Fluxys sur ses filiales, ce risque de contrepartie sur les filiales est limité et sous contrôle. Les excédents de trésorerie restants sont investis dans des produits financiers. Au niveau de Fluxys Finance, le risque de défaillance d'une contrepartie est très limité. En effet, les excédents de trésorerie sont placés par Fluxys Finance soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public.

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, Fluxys accomplit elle-même une analyse de crédit de ses clients sur le plan de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité, en se basant sur des informations internes et sur des bases de données spécialisées contenant des informations financières et de marché. Cette analyse est complétée par des informations sur des évaluations externes de leur notation lorsque celles-ci sont disponibles. Par cette approche, le groupe limite son exposition aux risques de crédit, tant en termes de niveau de défaillance qu'en termes de concentration de clients. Les fournisseurs importants sont également examinés avec attention afin de garantir une coopération à long terme.

Risque de liquidité. Le groupe Fluxys mène des activités à forte intensité de capital et dépend de ce fait (entre autres) de financements externes pour financer ses activités opérationnelles et d'investissement. Dans le cadre du développement de ses activités et du refinancement de ses obligations, le groupe est exposé à un risque de liquidité. Les marchés obligataires n'offrent pas toujours un accès suffisant aux liquidités nécessaires, surtout dans des périodes d'instabilité économique et géopolitique. La politique de Fluxys vise à maintenir un accès privilégié aux capitaux via l'implémentation de lignes de crédit suffisantes et confirmées, un solide réseau de banques et d'investisseurs, et des paramètres financiers solides pour la solvabilité de l'entreprise qui montrent aux banques que Fluxys est une contrepartie fiable.

7. Gouvernement d'entreprise

7.1. Composition du Conseil d'administration

Sur proposition du Conseil d'administration et après avis du Comité de nomination et de rémunération, l'Assemblée générale du 10 mai 2016 a décidé de nommer Jos Ansoms administrateur en remplacement de Patrick Moenaert. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2022.

7.2. Management Team

Le 1^{er} janvier 2016, Pascal De Buck a succédé à Walter Peeraer en tant qu'administrateur délégué et Chief Executive Officer. Sa nomination a été confirmée lors de l'Assemblée générale du 10 mai 2016.

7.3. Jetons de présence

Un jeton de présence de 250 € par réunion du Conseil d'administration et des Comités est octroyé aux administrateurs.

II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN IFRS



1. Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social. Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

Activités du groupe. Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure essentiellement les activités qui se situent à l'étranger.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

¹ Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.

2. Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

2.1. Bilan consolidé

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
I. Actifs non courants		5.977.945	6.218.466
Immobilisations corporelles	5.1	4.315.600	4.551.379
Immobilisations incorporelles	5.2	739.340	893.485
Goodwill	5.3	1.924	1.924
Participations mises en équivalence	5.4	500.188	439.717
Autres actifs financiers	5.5/6	62.410	24.658
Prêts et créances	5.6/6	332.377	273.606
Autres actifs non courants	5.6	26.106	33.697
II. Actifs courants		607.049	598.463
Stocks	5.7	24.086	29.236
Autres actifs financiers courants	6	6.144	927
Actifs d'impôt exigible		2.213	2.788
Clients et autres débiteurs	5.8/6	167.746	132.797
Placements de trésorerie	5.9/6	105.348	121.937
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9/6	280.084	291.920
Autres actifs courants	5.10	21.428	18.858
Total de l'actif		6.584.994	6.816.929

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
I. Capitaux propres	5.11	2.403.901	2.568.147
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		1.805.657	1.891.576
<i>Capital social et primes d'émission</i>		<i>1.782.472</i>	<i>1.779.791</i>
<i>Résultats non distribués et autres réserves</i>		<i>17.501</i>	<i>81.670</i>
<i>Ecarts de conversion</i>		<i>5.684</i>	<i>30.115</i>
Intérêts minoritaires		598.244	676.571
II. Passifs non-courants		3.405.634	3.764.563
Passifs portant intérêts	5.12/6	2.603.921	2.840.298
Provisions	5.13.2	18.879	25.581
Provisions pour avantages du personnel	5.14	66.811	63.188
Autres passifs financiers non-courants	6	27.688	42.746
Passifs d'impôt différé	5.15	688.335	792.750
III. Passifs courants		775.459	484.219
Passifs portant intérêts	5.12/6	573.267	293.524
Provisions	5.13.2	6.841	6.503
Provisions pour avantages du personnel	5.14	4.612	3.621
Autres passifs financiers courants	6	542	3.682
Passifs d'impôt exigible		38.527	37.242
Fournisseurs et autres créditeurs	5.16/6	132.622	116.327
Autres passifs courants		19.048	23.320
Total des capitaux propres et des passifs		6.584.994	6.816.929

2.2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Produits des activités ordinaires	4.1	1.027.448	872.876
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		49.093	62.107
Autres produits opérationnels	4.2	13.603	15.301
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-3.837	-3.920
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-54.333	-73.419
Biens et services divers	4.3.2	-213.789	-169.092
Frais de personnel	4.3.3	-134.248	-132.463
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-11.119	-22.743
Dotations nettes aux amortissements	4.3.5	-424.435	-272.275
Dotations nettes aux provisions	4.3.5	5.882	1.033
Dépréciations de valeur	4.3.5	2.009	-537
Résultat opérationnel des activités poursuivies		256.274	276.868
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	-4.711	18.636
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt		251.563	295.504
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	14.324	-15.497
Produits financiers	4.4	18.488	44.693
Charges financières	4.5	-127.704	-119.447
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies		156.671	205.253
Charges d'impôt sur le résultat	4.7	-38.387	-51.593
Résultat net de la période	4.8	118.284	153.660
Part de Fluxys		76.928	121.189
Part des intérêts minoritaires		41.356	32.471

2.3. Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Résultat net de la période	4.8	118.284	153.660
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Réévaluations au titre des avantages du personnel	5.13.1	-10.169	12.811
Charges d'impôt sur ces écarts		3.370	-4.681
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Réévaluations au titre des avantages du personnel		74	-421
Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Investissements nets à l'étranger - Ecart de conversion ²		-65.972	42.430
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	6	3.557	-12.075
Instruments de couverture des flux de trésorerie	6	5.142	674
Charges d'impôt sur les autres éléments du résultat global		-2.397	2.847
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		-4.981	710
Autres éléments du résultat global		-71.376	42.295
Résultat global de la période		46.908	195.955
Part de Fluxys		46.243	139.702
Part des intérêts minoritaires		665	56.253

² Diminution par rapport à 2015, suite à la forte baisse de la devise GBP

2.4. Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
I. SOLDE D'OUVERTURE AU 31-12-2014	1.698.596	80.876	109.291	-10.185
1. Résultat global de l'exercice	0	0	121.189	224
2. Dividendes distribués	0	0	-125.679	0
3. Variations de périmètre	0	0	0	0
4. Augmentations/réductions de capital	319	0	0	0
5. Autres variations	0	0	-2.178	0
II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2015	1.698.915	80.876	102.623	-9.961
1. Résultat global de l'exercice	0	0	76.928	-3.015
2. Dividendes distribués	0	0	-132.052	0
3. Variations de périmètre	0	0	-2.791	0
4. Augmentations/réductions de capital	2.426	255	0	0
5. Autres variations	0	0	0	0
III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2016	1.701.341	81.131	44.708	-12.976

En milliers d'euros

Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecart de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
-2.411	-7.026	10.271	1.879.412	310.756	2.190.168
-9.170	7.615	19.844	139.702	56.253	195.955
0	0	0	-125.679	-27.617	-153.296
0	0	0	0	338.153	338.153
0	0	0	319	-974	-655
0	0	0	-2.178	0	-2.178
-11.581	589	30.115	1.891.576	676.571	2.568.147
2.645	-5.884	-24.431	46.243	665	46.908
0	0	0	-132.052	-75.921	-207.973
0	0	0	-2.791	-3.065	-5.856
0	0	0	2.681	-6	2.675
0	0	0	0	0	0
-8.936	-5.295	5.684	1.805.657	598.244	2.403.901

2.5. Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	291.920	232.881
II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	560.598	422.193
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	680.099	466.269
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	256.274	276.868
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	454.555	215.787
1.2.1. Amortissements	424.435	272.275
1.2.2. Provisions	-5.882	-1.033
1.2.3. Dépréciations de valeur	-2.009	537
1.2.4. Ecart de conversion	37.915	-65.453
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	96	9.461
1.3. Variation du fonds de roulement	-30.730	-26.386
1.3.1. Variation de stocks	5.150	3.512
1.3.2. Variation des actifs d'impôt exigible	575	11.726
1.3.3. Variation des clients et autres débiteurs	-34.949	2.136
1.3.4. Variation des autres actifs courants	-3.124	-167
1.3.5. Variation des passifs d'impôt exigible	575	-23.485
1.3.6. Variation des fournisseurs et autres créditeurs	3.306	-6.645
1.3.7. Variation des autres passifs courants	-4.272	-5.334
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	2.009	-8.129
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	-119.501	-44.076
2.1. Impôts exigibles versés	-116.903	-88.300
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	9.360	4.989
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	9.444	33.394
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	-21.402	5.841

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-337.164	-413.205
1. Acquisitions	-357.329	-440.721
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-144.301	-230.455
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-177.131	-204.758
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-35.897	-5.508
2. Cessions	20.156	7.408
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2.287	7.372
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	0	0
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	17.869	36
3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement	9	8
4. Subventions publiques perçues	0	20.100
5. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement	0	0
IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	-229.215	36.066
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	261.232	408.032
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	2.681	319
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	0	3.334
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	15.422	9.431
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	243.129	394.948
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	-197.517	-492.270
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Achat d'actions propres	0	0
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location-financement	-9.264	-47
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-188.253	-492.223

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
3. Intérêts	-100.969	-104.380
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-100.969	-104.517
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	0	137
4. Dividendes versés	-207.979	-156.448
5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie	16.018	381.132
6. Augmentation (diminution) des découverts bancaires	0	0
7. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	0	0
V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-5.781	45.054
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-6.055	13.985
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	280.084	291.920

3. Notes

Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital

Au 31 décembre 2016, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,62 % : Publigaz.
- 19,94 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,13 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,31 % : personnel et management.

En 2016, Fluxys a procédé à une augmentation de capital destinée au personnel et au management du groupe pour un montant total de 2,7 M€.

Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris (voir Note 3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 5.1 et 5.2), l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges (voir Notes 5.13 et 7) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 5.14).

Lorsque l'utilisation de certains actifs est étroitement liée à la demande de marché, le groupe retient un mode d'amortissement fondé sur l'utilisation prévue des actifs concernés.

En effet, les avantages économiques futurs représentatifs de ces actifs sont principalement consommés par le groupe du fait de leur utilisation. Une modification de la demande de marché peut conduire à une révision prospective des amortissements actés sur ces actifs. Cette décision de révision sera fondée sur l'expérience passée du groupe pour des actifs similaires.

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées³.

Note 1d. Date d'autorisation de publication

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 29 mars 2017.

Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les précisions apportées en 2016 aux principes et méthodes comptables sont soulignées. Elles n'ont pas d'impact sur le résultat de l'exercice.

³ Voir Note 2.20 pour la comptabilisation des produits régulés par exemple.

Note 1f. Adoption de nouveaux principes comptables ou révisions d'IFRS

Les normes et interprétations suivantes sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2015)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016)
- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016)
- Amendements à IAS 19 – Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2015)
- Amendements à IFRS 11 – Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016)

Les normes applicables depuis 2016 n'ont pas eu d'impacts matériels sur les états financiers du groupe.

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 16 – Contrats de location (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)
- Amendements à IAS 7 – Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée)
- Amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)

- IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie payée d’avance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2014-2016) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 ou 2018, mais non encore adoptées au niveau européen)

L’examen en cours de l’application des normes IFRS 9, 15 et 16 aux états financiers du groupe révèle, au stade actuel des analyses, les impacts suivants :

- Certaines installations de transport ou de terminal GNL sont construites sur des sites mis à disposition du groupe à long terme. Ces contrats de mise à disposition de sites seront comptabilisés comme les contrats de location-financement sous IAS 17 (voir Note 7.5).
- Certains contrats de location de bâtiments et de voitures seront comptabilisés comme les contrats de location-financement sous IAS 17 (voir Note 4.3.2).
- L’évaluation sur base de l’IFRS 9 du risque de crédit lié au défaut de contrepartie ne devrait pas avoir d’impact significatif sur les états financiers du groupe, la majeure partie de ses activités étant régulées.
- Les autres effets attendus de l’application de ces normes concernent principalement les informations à fournir dans les notes annexes.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys en sa séance du 29 mars 2017.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

Lorsque les états financiers d'une société-filiale, d'une activité conjointe, d'une coentreprise ou d'une entreprise associée ne sont pas arrêtés au 31 décembre, une situation intermédiaire est établie au 31 décembre pour les besoins de la consolidation.

2.3. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les Notes annexes s'ils sont significatifs.

2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat, dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise, ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Elle intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

2.5. Regroupements d'entreprises

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le *goodwill* représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le *goodwill* est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (*impairment test*) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net et est calculé comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le *goodwill*) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.

La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IAS 39 ou, le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecart de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan, dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- 20 à 40 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs).

Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus.

Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Les contrats de location-financement sont ceux qui transfèrent au preneur du contrat la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les redevances de location-financement sont ventilées entre charges financières et remboursements de la dette de location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Subventions et déductions pour investissements

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Les déductions fiscales obtenues pour investissements sont comptabilisées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues avec, en contrepartie, la comptabilisation d'un impôt différé.

Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, en tenant compte de la durée durant laquelle les actifs généreront des revenus régulés éventuels.

Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;
- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;

- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes;
- 10 ans à 40 ans pour les autres installations.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

2.9. Titres de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)

Les titres de capitaux propres non consolidés sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf si cette dernière ne peut être déterminée de façon fiable, auquel cas, ils sont évalués à leur coût.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à la décomptabilisation de l'actif, date à laquelle le gain ou la perte cumulé dans les capitaux propres est comptabilisé en résultat.

S'il existe une indication objective de la dépréciation des titres de capitaux propres non consolidés, ces derniers sont soumis à un test de dépréciation et, le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée directement en résultat.

2.10. Créances de location-financement

Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les redevances de location-financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement.

Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu est le suivant : si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location-financement.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les actifs de transport de gaz, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

2.11. Les stocks

Evaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Stocks de gaz

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Stocks de matières consommables et de fournitures

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Commandes en cours d'exécution

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient, en ce compris les coûts indirectement imputables.

Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

2.13. Instruments financiers

Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

Les autres placements de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères stricts pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IAS 39 (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

2.14. La trésorerie et les équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

Les équivalents de trésorerie détenus sous forme d'obligations ou de papier commercial sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

La trésorerie et les autres équivalents de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

2.15. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

2.16. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs.

Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

Autres avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

Evaluation

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuaire qualifié.

Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies'

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées (PUCM - *Projected Unit Credit Method*).

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.

Lorsque les actifs d'un régime de pensions complémentaires incluent des contrats d'assurance éligibles correspondant exactement, par leur montant et leur échéance, à tout ou partie des prestations payables selon le régime, il est considéré que la juste valeur de ces contrats d'assurance est la valeur actuelle des obligations correspondantes (sous réserve de toute diminution requise si les montants à recevoir en vertu des contrats d'assurance ne sont pas totalement recouvrables).

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres ('Other comprehensive Income') par le biais des autres éléments du résultat global.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

Écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme du personnel

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

2.17. Passifs portant intérêts

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

2.18. Les dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

2.19. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

2.20. La comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, lorsque ces produits sont acquis à l'entreprise et que leur juste valeur peut être déterminée de façon fiable.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis.

Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant que passif régulateur (dans les passifs portant intérêts, non courants ou courants), tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif régulateur (dans les prêts et créances non courants ou dans les clients et autres débiteurs courants).

2.21. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.

Note 3. Participations

3.1. Périmètre de consolidation

En 2016, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

FluxSwiss :

En juin 2016, Global Infrastructure Partners (GIP) a vendu sa participation en FluxSwiss à Fluxys Europe (0,45 %), Crédit Suisse (36,56 %) et Swiss Gas Invest (7,89 %). Suite à cette acquisition de 0,45 % pour un montant de 4,6 M€, la participation totale de Fluxys Europe en FluxSwiss s'élève dorénavant à 50,65 %. Cet investissement n'a aucun impact sur la méthode de consolidation, FluxSwiss étant déjà intégrée globalement dans les comptes du groupe Fluxys.

Huberator :

En décembre 2016, la société Huberator a été liquidée, les activités de cette dernière ayant été reprises par Fluxys Belgium en fin 2015.

BoostHEAT :

Par ailleurs, Fluxys a acquis en décembre 2016 une participation de 7,67 % dans BoostHEAT et investit par ce biais dans la technologie gazière innovante (voir Note 5.5.1). Cette société n'est pas consolidée par le groupe Fluxys.

Interconnector (UK) :

Mi-décembre 2015, le groupe a acquis la part de 10 % que détenait Gazprom dans Interconnector (UK), un axe crucial pour le transport de gaz naturel dans les deux sens entre le Royaume-Uni et les marchés d'Europe continentale. Le groupe Fluxys devient ainsi l'actionnaire majoritaire de la société, la participation totale détenue s'élevant à 50,75 %. Cette participation complémentaire de 10 % a été acquise pour un montant de 61,4 M€, via la société Fluxys Interconnector Ltd qui est détenue à 100 % par le holding Fluxys UK Ltd. Cette dernière est une filiale à 100 % de Fluxys Europe.

La convention d'acquisition prévoit le paiement d'un 'earn-out' complémentaire en cas de réservations de capacités additionnelles en Interconnector (UK) avant septembre 2023. Ce montant n'est pas évaluable à ce stade et impactera donc le résultat futur le cas échéant.

La société Interconnector (UK) est dorénavant contrôlée par le groupe et est consolidée de façon globale avec effet au 15 décembre 2015.

A la suite de ce regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe Fluxys a effectué une évaluation à la juste valeur de la participation qu'il détenait précédemment dans Interconnector, valeur qui a confirmé le montant comptabilisé antérieurement.

Le tableau repris ci-contre donne le détail au 31 décembre 2015 des actifs acquis et des passifs repris à la juste valeur. La partie de ces actifs et passifs repris appartenant aux minoritaires s'élève à 333,2 M€ (49,25 %).

Ces chiffres rapportés au 31 décembre 2015 sont très proches des chiffres au 15 décembre 2015, date de la prise de contrôle d'Interconnector (UK).

**Interconnector (UK) - Actifs acquis et passifs repris à la juste valeur
au 31-12-2015**

En milliers d'euros

I. Actifs non courants	1.112.270
Immobilisations corporelles	729.184
Immobilisations incorporelles	245.449
Autres actifs financiers	340
Prêts et créances	137.297
II. Actifs courants	74.944
Clients et autres débiteurs	25.624
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49.320
III. Passifs non courants	-423.482
Passifs portant intérêts	-220.170
Provisions	-6.422
Passifs d'impôt différé	-196.890
IV. Passifs courants	-87.277
Passifs portant intérêts	-39.095
Passifs d'impôt exigible	-20.571
Fournisseurs et autres créditeurs	-13.539
Autres passifs courants	-14.072
Total des actifs acquis et passifs repris	676.455

3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

Transitgas et TENP KG

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe. Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs.

Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

- Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.
- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Fluxys Belgium.
- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration ou avis du Comité stratégique de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

Par ailleurs, des dispositions sont prévues au niveau des GasBridge 1 et GasBridge 2 permettant une sortie de situations de blocage éventuel, dispositions qui prévoient une réallocation des actions entre les partenaires dans ces sociétés. En conséquence, Fluxys Europe détient le contrôle de GasBridge 1 tandis que GasBridge 2 est contrôlée par SNAM.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 172,1 MEUR au 31-12-2016 contre 168,4 MEUR au 31-12-2015.

Certaines conventions de financement prévoient par ailleurs le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 46,4 M€ au 31 décembre 2016 contre 55,4 M€ au 31 décembre 2015.

3.4. Informations relatives aux participations

Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale

Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B- 1040 Bruxelles	0402 954 628	89,97 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	89,97 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	89,97 %	Société de réassurance	EUR	31 décembre
FLUXYS FINANCE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0821 382 439	100,00 %	Services financiers	EUR	31 décembre
FINPIPE GIE	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0444 889 015	100,00 %	Location d'installations et services	EUR	31 décembre
FLUXYS EUROPE BV	Heerbaan 246 NL - 4817 Breda	-	100,00 %	Activités internationales	EUR	31 décembre
FLUXYS BBL BV	Heerbaan 246 NL - 4817 Breda	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXSWISS SAGL	Via della Posta 2 CH - 6900 Lugano	-	50,65 %	Transport de gaz	CHF	31 décembre
FLUXYS UK Ltd ⁴	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Activités internationales	GBP	31 décembre
GMSL Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Services	GBP	31 décembre
FLUXYS INTERCONNECTOR Ltd ⁵	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Activités internationales	GBP	31 décembre
GasBridge 1 BV	Westblaak 89 NL - 3012KG Rotterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre
Interconnector (UK) Ltd	Furnival Street 10 UK - London EC4A 1AB	-	50,75 %	Transport de gaz	GBP	31 décembre
Interconnector Zeebrugge Terminal SCRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	50,37 %	Terminal	EUR	31 décembre

⁴ Société exemptée d'obligation d'audit externe pour laquelle Fluxys Europe est garante des dettes ouvertes à la date de clôture.

⁵ Société exemptée d'obligation d'audit externe pour laquelle Fluxys Europe est garante des dettes ouvertes à la date de clôture.

Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP KG	Gladbecker Strasse 425 D- 45138 Essen	-	64,25 %	Location d'installations et services	EUR	31 décembre
Transitgas AG	Baumackerstrasse 46 CH - 8050 Zurich	-	45,59 %	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9700AE Groningen	-	20,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung)	-	-	23,87 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs

En milliers d'euros

	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group	Interconnector (UK)	Autres filiales (Gasbridge 1 & Huberator)	TOTAL
Actifs non courants	2.653.427	1.148.624	811.005		
Actifs courants	525.826	116.615	67.027		
Capitaux propres	819.824	521.139	506.837		
Passifs non courants	2.172.601	634.826	289.564		
Passifs courants	186.828	109.274	81.631		
Produits opérationnels	570.342	168.928	221.421		
Charges opérationnelles	-460.501	-83.085	-198.376		
Résultat financier net	-46.794	-24.547	-3.197		
Charges d'impôt sur le résultat	-20.349	-13.827	9.020		
Résultat net de la période	42.698	47.469	28.868		
Bilan - Intérêts minoritaires	82.215	257.182	249.617	9.230	598.244
Résultat - Intérêts minoritaires	4.282	23.426	14.217	-569	41.356

* Chiffre sur base annuelle à 100 % sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés. Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs				En milliers d'euros	
	31-12-2015	31-12-2015	31-12-2015	31-12-2015	31-12-2015
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group*	Interconnector (UK)	Autres filiales (Gasbridge 1 & Huberator)	TOTAL
Actifs non courants	2.691.344	1.198.886	1.112.269		
Actifs courants	546.779	140.073	74.944		
Capitaux propres	869.404	491.975	676.454		
Passifs non courants	2.213.708	732.197	423.482		
Passifs courants	155.011	114.787	87.277		
Produits opérationnels	605.316	184.502	250.539		
Charges opérationnelles	-463.442	-92.906	-178.742		
Résultat financier net	-54.271	-33.475	22.320		
Charges d'impôt sur le résultat	-31.831	-15.039	-14.395		
Résultat net de la période	55.772	43.082	79.722		
Bilan - Intérêts minoritaires	86.996	245.003	333.240	11.332	676.571
Résultat - Intérêts minoritaires	5.593	21.455	5.161	262	32.471

* Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
Gaz-Opale SAS	Rue de l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	61,75 %	Services	EUR	31 décembre
TENP GmbH	Ruhrallee 74 D - 45138 Essen	-	50,00 %	Services	EUR	31 décembre
BALANSYS SA	rue de Bouillon 59-61 L-1248 Luxembourg	-	50,00 %	Société d'équilibrage	EUR	31 décembre

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Entreprises associées

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
Dunkerque LNG SAS	Rue de l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	25,00 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre
GasBridge 2 BV	Westblaak 89 NL - 3012KG Rotterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre
Knubbsäl Topholding AB	Sergels Torg 12, 12th floor SE - 103 25 Stockholm	-	50,00 %	Transport de Gaz	SEK	31 décembre
LNG Link Investment AS	Luramyrvæien 40 NO - 4391 Sandnes	-	25,00 %	Shipping	NOK	31 décembre
Mahon Shipping SA	Rue Gachard 88 B - 1050 Bruxelles	0633 885 793	25,00 %	Shipping	EUR	31 décembre
Trans Adriatic Pipeline AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00 %	Transport de Gaz	EUR	31 décembre

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence

En milliers d'euros

	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*
100 %	Dunkerque LNG	Trans Adriatic Pipeline AG	Knubbsal	GasBridge II	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	1.210.633	1.803.491	662.704	81.077		
Actifs courants	108.277	119.022	28.634	18.440		
Capitaux propres	1.218.352	556.694	158.392	99.473		
Passifs non courants	6.204	1.084.661	526.648	0		
Passifs courants	94.354	281.158	6.298	44		
Produits opérationnels	6.930	51	50.178	0		
Charges opérationnelles	-21.699	-21.014	-34.092	-79		
Résultat financier net	524	2.426	-9.267	-290		
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	4.020		
Charges d'impôt sur le résultat	-1.571	2.883	-1.488	0		
Résultat net de la période	-15.816	-15.654	5.331	3.651		
Participations mises en équivalence	304.588	105.772	79.196	9.198	1.434	500.188
Résultat des sociétés mises en équivalence	-3.954	-2.974	2.666	-546	97	-4.711

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 % et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence					En milliers d'euros	
100 %	31-12-2015*	31-12-2015*	31-12-2015*	31-12-2015*	31-12-2015**	31-12-2015*
	Dunkerque LNG	Trans Adriatic Pipeline AG	Knubbsal	GasBridge II	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	1.104.048	734.356	706.927	110.173		
Actifs courants	187.459	160.301	32.299	19.015		
Capitaux propres	1.038.492	397.502	191.115	129.153		
Passifs non courants	4.392	397.045	542.489	0		
Passifs courants	248.623	100.110	5.622	35		
Produits opérationnels	1.541	10	21.883	0		
Charges opérationnelles	-14.749	-18.909	-22.357	-71		
Résultat financier net	-46	535	-3.578	40		
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	7.914		
Charges d'impôt sur le résultat	4.519	3.334	811	0		
Résultat net de la période	-8.735	-15.030	-3.241	7.883		
Participations mises en équivalence	259.623	75.525	95.558	9.490	-479	439.717
Résultat des sociétés mises en équivalence	-2.184	-2.856	-1.621	162	25.135	18.636

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 %.

** Le résultat des autres sociétés mises en équivalence comprend le résultat d'Interconnector (UK) jusqu'au 15-12-2015, date à partir de laquelle la société est consolidée globalement.

Principales entreprises non consolidées

Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
BoostHEAT	Bld Marcel Sembat 41-47 F-69200 Venissieux	7,67 %	Innovation en matière d'utilisation du gaz naturel
NetConnect Germany GmbH & Co. KG	Kaiserswerther Str. 115 D-40880 Ratingen	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
NetConnect Germany Management GmbH	Kaiserswerther Str. 115 D-40880 Ratingen	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
Prisma European Capacity Platform GmbH	Schillerstraße 4 D-04109 Leipzig	10,62 %	Plateforme de réservation de capacités de transport
FL Zeebrugge NV	Chaussée de Gand 1440 B-1082 Bruxelles	12,69 %	Société de location-financement
C4Gas SAS	Rue de La Pépinière 24 F-75008 Paris	10,00 %	Portail d'achats

Le groupe Fluxys détient, via le groupe Interconnector (UK), 12,69 % de la société FL Zeebrugge NV, une société qui donne des actifs corporels en location-financement à la société Interconnector Zeebrugge Terminal SCRL. Le groupe Interconnector (UK) a souscrit des obligations émises par FL Zeebrugge NV en vue de financer partiellement les actifs donnés en location-financement. Le groupe Interconnector (UK) détient une option d'achat sur ces actifs donnés en location-financement, option exerçable en 2025. Bien que cette entité n'est pas consolidée, les actifs détenus en location-financement sont reconnus en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette de location-financement.

Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels

Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Segment 'Belgium' comprenant les activités régulées en Belgique et les activités supplémentaires à celles-ci,
- Segment 'Europe' comprenant principalement les activités hors de la Belgique.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement la participation dans les terminaux IZT et ZPT⁶, la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.

Le segment 'Europe' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (IUK) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), les revenus issus de la participation en Dunkerque LNG, les services de dispatching de gaz et les ventes de solutions logicielles.

La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché.

Informations relatives aux principaux clients

Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport, de stockage et de terminalling GNL.

⁶ *Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT) et Zeepipe Terminal (ZPT)*

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2016

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	508.145	518.861	442		1.027.448
Transactions avec d'autres secteurs	1.345	7	5.373	-6.725	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	47.245	1.848	0		49.093
Autres produits opérationnels	14.743	2.940	3.271	-7.351	13.603
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.837	0	0	0	-3.837
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-47.138	-7.195	0		-54.333
Biens et services divers	-123.030	-92.730	-12.105	14.076	-213.789
Frais de personnel	-113.438	-14.453	-6.357	0	-134.248
Autres charges opérationnelles	-7.332	-3.785	-2	0	-11.119
Dotations nettes aux amortissements	-167.908	-256.405	-122	0	-424.435
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-964	6.858	-12	0	5.882
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	2.009	0	0	0	2.009
Résultat opérationnel des activités poursuivies	109.840	155.946	-9.512	0	256.274
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	-4.711	0		-4.711
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	109.840	151.235	-9.512	0	251.563
Variation de la juste valeur des instruments financiers					14.324
Produits financiers					18.488
Charges financières					-127.704
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					156.671
Charges d'impôt sur le résultat					-38.387
Résultat net de la période					118.284

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2015

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	534.538	337.715	623		872.876
Transactions avec d'autres secteurs	3.469	22	11.263	-14.754	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	55.104	7.003	0		62.107
Autres produits opérationnels	12.205	5.163	727	-2.794	15.301
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.920	0	0	0	-3.920
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-55.044	-18.375	0		-73.419
Biens et services divers	-123.635	-46.659	-16.346	17.548	-169.092
Frais de personnel	-112.072	-14.827	-5.564	0	-132.463
Autres charges opérationnelles	-18.668	-4.068	-7	0	-22.743
Dotations nettes aux amortissements	-151.834	-120.287	-154	0	-272.275
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	2.268	-1.240	5	0	1.033
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	-537	0	0	0	-537
Résultat opérationnel des activités poursuivies	141.874	144.447	-9.453	0	276.868
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	18.636	0		18.636
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	141.874	163.083	-9.453	0	295.504
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-15.497
Produits financiers					44.693
Charges financières					-119.447
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					205.253
Charges d'impôt sur le résultat					-51.593
Résultat net de la période					153.660

Note 4.1. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires	En milliers d'euros			
	Notes	31-12-2016	31-12-2015	Ecart
Fluxys Belgium	4.1.1	508.145	534.538	-26.393
Fluxys Europe et corporate	4.1.2	519.303	338.338	180.965
Total		1.027.448	872.876	154.572

Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2016 à 1.027.448 k€ contre 872.876 k€ en 2015.

4.1.1. Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des efforts de productivité à accomplir par le gestionnaire de réseau, ainsi que les amortissements admis.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services pour tiers et la mise à disposition de personnes et d'installations.

Les produits de ce segment diminuent de 26.393 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse du chiffre d'affaires régulé s'explique principalement par la diminution des coûts à couvrir par les tarifs, tant au niveau des charges opérationnelles, des charges financières que du rendement autorisé par la régulation. Cette diminution de coûts a permis à Fluxys Belgium de maintenir les tarifs de transport facturés aux clients à leur niveau de 2015, incluant une réduction de 7 % par rapport aux tarifs précédents.

4.1.2. Le segment 'Fluxys Europe' comprend principalement les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne, entre Bacton au Royaume-Uni et Zeebrugge en Belgique (Interconnector (UK)) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL) et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers. L'évolution à la hausse du chiffre d'affaires de ce segment s'explique par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation avec effet au 15-12-2015.

Cette augmentation est toutefois atténuée par la diminution des opportunités de ventes à court terme, principalement en Suisse.

Note 4.2. Autres produits opérationnels

Autres produits opérationnels	En milliers d'euros		
	31-12-2016	31-12-2015	Ecarts
Autres produits opérationnels	13.603	15.301	-1.698

Les autres produits opérationnels sont composés principalement de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de mises à disposition de biens et de personnes.

En 2015, cette rubrique enregistre le *badwill* de 3,4 M€ réalisé suite à la première consolidation globale d'Interconnector (UK) Ltd.

Note 4.3. Charges opérationnelles

Charges opérationnelles hors dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-3.837	-3.920
Biens et services divers	4.3.2	-213.789	-169.092
Frais de personnel	4.3.3	-134.248	-132.463
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-11.119	-22.743
Total des charges opérationnelles		-362.993	-328.218
Dont coûts liés aux contrats de location simple	4.3.2	-24.740	-28.852

4.3.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

4.3.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés des achats de matériel d'exploitation, des loyers et charges locatives (voir Note 7.5), des charges d'entretien et de réparation, des fournitures faites à l'entreprise, des rétributions de tiers, des redevances et contributions, des assurances non relatives au personnel, des frais de transport et de déplacements, des coûts de télécommunication, des frais d'annonces et d'information et enfin, des charges d'intérimaires et de personnel d'appoint.

L'augmentation de cette rubrique s'explique par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation avec effet au 15-12-2015 pour 46,7 M€. A périmètre de consolidation équivalent, le coût des services et biens divers diminue principalement grâce aux efforts d'efficience réalisés par le groupe. Ces derniers ont permis à Fluxys Belgium d'être en ligne avec le nouveau cadre de référence fixé pour la période réglementaire 2016-2019 et même de réaliser des gains d'efficience, toutefois inférieurs à ceux réalisés en 2015.

Les émoluments versés à la société Deloitte, dans le cadre des mandats⁷ de commissaire au sein du groupe, s'élèvent à 485.757 €. En outre, cette société a également accompli d'autres missions pour un montant total de 37.674 €.

4.3.3. Frais de personnel

L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.231 personnes en 2016 contre 1.187 en 2015. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.189,2 en 2016 contre 1.144,6 en 2015.

Les frais de personnel sont en augmentation de 1.785 kEUR. Cette dernière s'explique par l'entrée de périmètre d'Interconnector (UK) ainsi que par les effets non récurrents liés à la comptabilisation des avantages à long terme du personnel conformément à l'IAS 19.

⁷ Sociétés mises en équivalence non comprises

Emploi

	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.231	1.189,2	1.187	1.144,6
Fluxys	44	37,2	40	33,0
Cadres	35	28,9	33	26,4
Statutaires	9	8,3	7	6,6
Fluxys Belgium	905	875,2	942	911,9
Cadres	274	268,2	286	279,4
Statutaires	631	607,0	656	632,5
Fluxys LNG	40	38,8	38	37,4
Cadres	5	4,2	3	2,6
Statutaires	35	34,6	35	34,8
Flux Re	1	0,5	1	0,4
GMSL	94	94,2	88	87,3
FluxSwiss	7	6,3	7	6,6
Fluxys TENP	11	10,8	11	10,6
Fluxys Deutschland	5	5,0	4	3,9
Interconnector (UK)	72	70,7	3	3,0
Transitgas	50	48,9	51	49,0
Tenp KG	2	1,6	2	1,5

Emploi

	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.223	1.181,6	1.250	1.208,2
Fluxys	47	39,8	40	32,8
Cadres	37	30,5	34	27,2
Statutaires	10	9,3	6	5,6
Fluxys Belgium	893	862,6	930	898,5
Cadres	272	266,0	281	274,2
Statutaires	621	596,6	649	624,3
Fluxys LNG	39	38,8	37	36,8
Cadres	4	4,0	2	2,0
Statutaires	35	34,8	35	34,8
Flux Re	1	0,5	0	0,0
GMSL	96	95,7	96	95,9
FluxSwiss	7	6,8	7	7,0
Fluxys TENP	11	11,0	10	10,0
Fluxys Deutschland	5	5,0	5	5,0
Interconnector (UK)	70	69,4	71	71,0
Transitgas	52	50,4	52	49,7
Tenp KG	2	1,6	2	1,5

4.3.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

Ces dernières ont représenté une charge de 1.583 k€ en 2016, contre 13.056 k€ en 2015.

4.3.5. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions

Dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Amortissements	4.3.5.1	-424.435	-272.275
Immobilisations incorporelles		-130.063	-51.347
Immobilisations corporelles		-294.372	-220.928
Dépréciations de valeur		2.009	-537
Sur stocks		2.009	-537
Provisions pour risques et charges		5.882	1.033
Total des dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations de valeur et aux provisions		-416.544	-271.779

4.3.5.1. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises en Fluxys ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', entre 20 et 40 ans pour les portefeuilles de clients acquis et sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL'.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles augmentent par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation ainsi que suite à la révision prospective des amortissements actés sur ces installations.

En effet, l'utilisation des actifs 'Interconnector (UK)' est étroitement liée à la demande de marché. Le groupe a dès lors revu prospectivement le mode d'amortissement afin que ce dernier soit fondé sur leur utilisation prévue et ce, afin de mieux refléter la consommation des avantages économiques représentatifs de ces actifs.

Cette révision prospective des amortissements s'explique notamment par le fait que les contrats de souscription de capacités à long terme tombent à échéance en septembre 2018, date à laquelle les activités 'Interconnector (UK)' seront soumises à régulation. La valeur d'utilité de ces installations au terme de ces contrats est très sensible aux hypothèses retenues.

Ces dernières ont été fixées par le groupe sur base de sa meilleure estimation de la demande future de marché, des investissements de maintien nécessaires ainsi que de l'évolution estimée des charges opérationnelles.

Une charge complémentaire d'amortissements d'un montant de 41,2 M€ a ainsi été actée en 2016 dans le compte de résultat du groupe, en plus des 34,7 M€ actés selon le plan initial.

Note 4.4. Produits financiers

Produits financiers	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Dividendes de sociétés non consolidées		9	8
Produits financiers sur contrats de leasing		0	137
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4.4.1	7.520	4.756
Autres intérêts	4.4.1	4.277	233
Désactualisation des provisions	4.4.2	0	1.630
Autres produits financiers	4.4.3	6.682	37.929
Total		18.488	44.693

4.4.1. L'augmentation de cette rubrique s'explique principalement par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation avec effet au 15-12-2015. Le volume de trésorerie placé durant l'exercice précédent était impacté par l'émission, en fin 2014, de l'emprunt obligataire par Fluxys Belgium en anticipation du remboursement de l'emprunt obligataire tombant à échéance en fin 2015.

4.4.2. En 2016, les effets d'actualisation des provisions résultent dans la comptabilisation d'une charge financière (voir Note 4.5.2).

Le taux utilisé en Belgique pour l'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (1,96 % en 2015 contre 1,45 % en 2014) explique le produit comptabilisé en 2015. Cette évolution est analysée aux Notes 5.13 'Provisions' et 5.14 'Provisions pour avantages du personnel'.

4.4.3. Les autres produits financiers enregistrent généralement les différences de change réalisées sur nos investissements à l'étranger, montant compensé en grande partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 4.5.4). En 2015, cette rubrique enregistrait le recyclage en compte de résultat des autres éléments du résultat global, opération liée à la première consolidation globale d'Interconnector (UK).

Les écarts de conversion cumulés en capitaux propres (GBP) ont ainsi été comptabilisés en résultat pour un montant de 25,9 M€.

Ce bénéfice a été en partie compensé par la prise en charge des différences de change cumulées en capitaux propres (-6,9 M€; voir Note 4.5.3) ainsi que par la prise en résultat de la valeur négative des instruments financiers de couverture subsistants à la date de la prise de contrôle d'Interconnector (-7,1 M€; voir Note 4.5.4).

Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers

Charges financières	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-98.723	-105.909
Désactualisation des provisions	4.5.2	-897	-419
Autres charges financières	4.5.3	-28.084	-13.119
Total		-127.704	-119.447

4.5.1. Les charges des dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les dettes de location-financement, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs réglementaires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place afin de couvrir les besoins financiers du groupe.

L'emprunt obligataire émis en fin 2014 par Fluxys Belgium en anticipation du remboursement de l'emprunt obligataire tombé à échéance en fin 2015 explique l'augmentation temporaire des charges d'intérêts en 2015.

Ces derniers enregistraient, en 2015, la prise en charge de la partie qualifiée d'inefficace des instruments financiers liés à la couverture du risque de taux sur nos emprunts en Suisse. Cette inefficacité était liée aux taux d'intérêts négatifs (-4,4 M€).

Ces éléments non récurrents sont partiellement compensés par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation avec effet au 15-12-2015.

4.5.2. Les charges liées aux effets d'actualisation des provisions sont en augmentation (voir Note 4.4.2). En 2016, les taux utilisés en Belgique pour l'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (1,03 % entre 10 et 12 ans et 1,55 % au-delà de 12 ans) sont inférieurs à ceux utilisés en 2015 (1,96 %). Cette évolution est analysée aux Notes 5.13 'Provisions' et 5.14 'Provisions pour avantages du personnel'.

4.5.3. Les autres charges financières enregistrent, en 2016, les effets de la diminution des cours des GBP. Cet effet est partiellement couvert par des instruments financiers (voir Note 4.5.4). Elles enregistraient, en 2015, La prise en charge des différences de change cumulées en capitaux propres relatives à la participation en Interconnector (UK) au moment de la prise de contrôle de l'entreprise (6,9 M€; voir Note 4.4.3).

4.5.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers

Variation de la juste valeur des instruments financiers		En milliers d'euros	
	Note	31-12-2016	31-12-2015
Utilisation et variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	14.324	-15.497
Total		14.324	-15.497

4.5.4. Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. En 2016, elle enregistre principalement les effets de la couverture des différences de change liées aux devises GBP (voir Note 4.5.3). Elle était impactée en 2015 par l'évolution des cours GBP, CHF et SEK, ainsi que par la prise en charge de la valeur négative des instruments financiers au moment de la prise de contrôle d'Interconnector (UK) (voir Note 4.4.3). L'évolution des instruments financiers est détaillée en Note 6.

Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à -4.711 k€ en 2016 contre 18.636 k€ en 2015.

Cette diminution s'explique principalement par l'impact des projets en cours de construction pour lesquels une partie des coûts ne peut être activée dans nos participations Dunkerque LNG et TAP, ainsi que par la prise de contrôle de la société Interconnector (UK) qui est consolidée globalement depuis le 15-12-2015.

Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat		En milliers d'euros		
	Note	31-12-2016	31-12-2015	Ecart
Impôts exigibles	4.7.1	-117.613	-103.301	-14.312
Impôts différés	4.7.2	79.226	51.708	27.518
Total	4.7.3	-38.387	-51.593	13.206

La charge d'impôt sur le résultat s'élève à 38.387 k€ en 2016 contre 51.593 k€ en 2015. Cette charge se décompose comme suit :

4.7.1. Charges d'impôt exigible		En milliers d'euros		
		31-12-2016	31-12-2015	Ecart
Impôts sur le résultat de l'exercice		-117.721	-103.143	-14.578
Impôts et précomptes dus ou versés		-87.732	-78.278	-9.454
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif		0	0	0
Suppléments d'impôts estimés portés au passif		-29.989	-24.865	-5.124
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs		108	-158	266
Total		-117.613	-103.301	-14.312

Les charges d'impôt exigible augmentent de 14.312 k€ par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation de cette rubrique s'explique principalement par l'entrée d'Interconnector (UK) dans le périmètre de consolidation avec effet au 15-12-2015.

4.7.2. Impôts différés	En milliers d'euros		
	31-12-2016	31-12-2015	Ecarts
Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles	61.175	51.481	9.694
Ecarts issus de l'évaluation des immobilisations	65.828	54.409	11.419
Ecarts issus des provisions	-1.983	-3.907	1.924
Autres écarts	-2.670	979	-3.649
Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux	18.051	227	17.824
Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales	0	0	0
Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires	0	0	0
Total	79.226	51.708	27.518

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles. La taxation de la cession de l'universalité des actifs d'Huberator à Fluxys Belgium explique une grande partie l'évolution des utilisations d'impôts différés en 2015. En 2016, l'évolution s'explique par l'effet de périmètre 'Interconnector (UK)' ainsi que par la révision prospective des amortissements actés sur ces actifs (voir Note 4.3.5.1).

L'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (voir Note 4.4.2 et Note 4.5.2.) explique l'évolution des écarts issus des provisions.

L'effet favorable des variations des taux d'impôt provient de l'adoption de nouveaux taux qui seront applicables en Angleterre et au Luxembourg. Les passifs d'impôt différé ont été revus en conséquence et la différence a été comptabilisée en résultat de l'exercice.

4.7.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen

En milliers d'euros

	31-12-2016	31-12-2015	Ecart
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice	-54.854	-63.431	8.577
<i>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</i>	156.671	205.253	-48.582
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence (-)</i>	4.711	-18.636	23.347
Résultat avant impôts	161.382	186.617	-25.235
Taux d'impôt applicable	33,99 %	33,99 %	
Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen	16.365	13.335	3.030
Taux différents d'autres juridictions	13.341	10.151	3.190
Impact des changements de taux	18.051	227	17.824
Revenus non taxables	0	0	0
Frais non déductibles	-13.434	-7.264	-6.170
Quote-part taxable de dividendes	-2.859	-1.697	-1.162
Intérêts notionnels déductibles	1.180	2.047	-867
Autres	86	9.871	-9.785
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice	-38.489	-50.096	11.607
Résultat avant impôts	161.382	186.617	-25.235
Taux d'impôt effectif moyen	23,85 %	26,84 %	-2,99 %
Taxation de réserves immunisées	0	0	0
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	102	-1.497	1.599
Total des impôts	-38.387	-51.593	13.206

Le taux d'impôt effectif moyen de l'année 2016 s'élève à 23,85 % contre 26,84 % l'année précédente. Ce taux est impacté en 2016 par les différences de change enregistrées sur les GBP qui ont été considérées comme non déductibles fiscalement. L'adoption de nouveaux taux d'impôt a un impact positif lié à la révision des impôts différés (voir Note 4.7.2).

En 2015, le taux effectif moyen a bénéficié principalement de l'impact du recyclage en compte de résultat des autres éléments du résultat global, opération liée à la première consolidation globale d'Interconnector (UK) (voir Note 4.4.3).

Note 4.8. Résultat net de la période

Résultat net de la période	En milliers d'euros		
	31-12-2016	31-12-2015	Ecarts
Part des intérêts minoritaires	41.356	32.471	8.885
Part du groupe	76.928	121.189	-44.261
Total du résultat net de la période	118.284	153.660	-35.376

Le résultat net consolidé s'élève en 2016 à 118.284 k€ contre 153.660 k€ en 2015.

L'évolution du résultat s'explique principalement par la révision prospective des amortissements actés sur les actifs 'Interconnector (UK)' (voir Note 4.3.5.1), par la contribution du segment 'Fluxys Belgium' en diminution et par l'impact des projets en cours de construction, pour lesquels une partie des coûts ne peut être activée.

Les activités régulées du segment 'Fluxys Belgium' ont été impactées négativement par la baisse du rendement régulé lié au niveau historiquement bas des OLO. Par ailleurs, les gains d'efficacité réalisés durant la période sont moins élevés qu'en 2015, suite à la nouvelle référence tarifaire introduite pour la période régulatoire 2016-2019. Enfin, le résultat de l'année 2015 était favorablement influencé par les plus-values de réévaluation récupérées lors de désaffectations d'anciennes installations. Ces dernières cadraient dans un programme de désaffectations terminé fin 2015. Ces récupérations de réévaluation ne sont plus autorisées depuis 2016.

Note 5. Bilan sectoriel

Bilan sectoriel au 31-12-2016				En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Total
Immobilisations corporelles	2.321.123	1.994.477	0	4.315.600
Immobilisations incorporelles	242.332	497.008	0	739.340
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	0	500.188	0	500.188
Autres actifs financiers	57.022	11.532	0	68.554
Stocks	21.500	2.586	0	24.086
Créances commerciales nettes	85.585	47.495	0	133.080
Autres actifs			802.222	802.222
				6.584.994
Passifs portants intérêts	1.844.497	1.332.691		3.177.188
Autres passifs financiers	0	28.230		28.230
Autres passifs			3.379.576	3.379.576
				6.584.994

Bilan sectoriel au 31-12-2015

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Total
Immobilisations corporelles	2.330.542	2.220.837	0	4.551.379
Immobilisations incorporelles	259.834	633.651	0	893.485
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	0	439.703	14	439.717
Autres actifs financiers	23.624	1.961	0	25.585
Stocks	26.116	3.120	0	29.236
Créances commerciales nettes	72.885	35.664	0	108.549
Autres actifs			767.054	767.054
				6.816.929
Passifs portants intérêts	1.852.263	1.281.559		3.133.822
Autres passifs financiers	0	46.428		46.428
Autres passifs			3.636.679	3.636.679
				6.816.929

Note 5.1. Immobilisations corporelles

Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2014	54.398	153.610	5.318.599	380.570
Investissements	626	7.918	145.686	700
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-2.201	-90	-58.383	-4.252
Transferts internes	0	7.171	117.066	631
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	734.511	0
Ecarts de conversion	296	0	139.633	0
Au 31-12-2015	53.119	168.609	6.397.112	377.649
Investissements	131	1.836	39.767	413
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-33	-5	-10.284	-3
Transferts internes	0	4.022	24.962	502
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	27	0	-182.214	0
Au 31-12-2016	53.244	174.462	6.269.343	378.561

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
1.042.259	46.099	51.275	220.985	7.267.795
1.524	90	4.970	65.622	227.136
0	0	0	0	0
-4	-89	-2.013	-1.765	-68.797
1.222	0	0	-126.090	0
0	0	0	0	734.511
0	0	0	-752	139.177
1.045.001	46.100	54.232	158.000	8.299.822
22.850	61	5.183	82.434	152.675
0	0	0	0	0
-7	-58	-832	-379	-11.601
77.949	0	0	-107.435	0
0	0	0	0	0
0	0	-266	24	-182.429
1.145.793	46.103	58.317	132.644	8.258.467

Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2014	0	-86.287	-2.467.597	-189.878
Amortissements actés	0	-3.343	-184.393	-10.970
Amortissements actés sur subsides obtenus	0	0	6.962	0
Cessions et désaffectations	0	84	47.611	2.584
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	-47.250	0
Au 31-12-2015	0	-89.546	-2.644.667	-198.264
Amortissements actés	0	-3.440	-250.324	-10.926
Amortissements actés sur subsides obtenus	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	0	0	7.310	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	91.645	0
Au 31-12-2016	0	-92.986	-2.796.036	-209.190
Valeurs comptables nettes au 31-12-2016	53.244	81.476	3.473.307	169.371
Valeurs comptables nettes au 31-12-2015	53.119	79.063	3.752.445	179.385

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
-709.131	-43.162	-36.409	0	-3.532.464
-24.366	-282	-4.561	0	-227.915
0	25	0	0	6.987
0	0	1.762	0	52.041
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	158	0	-47.092
-733.497	-43.419	-39.050	0	-3.748.443
-24.374	-94	-5.214	0	-294.372
0	0	0	0	0
0	0	888	0	8.198
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	105	0	91.750
-757.871	-43.513	-43.271	0	-3.942.867
387.922	2.590	15.046	132.644	4.315.600
311.504	2.681	15.182	158.000	4.551.379

Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables nettes au 31-12-2016 dont :	53.244	81.476	3.473.307	169.371
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	53.244	81.476	3.473.307	169.371
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
Valeurs comptables nettes au 31-12-2016 des immobilisations détenues en location-financement	0	0	61.987⁸	0
Informations complémentaires				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et du Terminal GNL à Zeebrugge.

En 2016, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 152,7 M€. Les principaux investissements réalisés concernent:

- les installations de transport (47,9 M€; principalement les canalisations entre Tessenderlo et Diest et entre Houthulst et Langemark-Poelkapelle) et
- les installations du Terminal GNL (103,9 M€; en grande partie relatifs à la seconde jetée et au projet de transbordement).

Dans le cadre des investissements en cours ou prévus, le groupe Fluxys Belgium s'est engagé dans le cadre de contrats *Engineering, Procurement and Construction* pour un total de 112,6 MEUR au 31-12-2016.

Les coûts d'emprunts activés sur les investissements en cours de construction s'élèvent à 1,7 M€ en 2016 contre 0,8 M€ en 2015. Le taux d'intérêts utilisé est basé sur le coût des emprunts concernés.

⁸ Immobilisations détenues en location-financement auprès de FL Zeebrugge NV (voir Note 3.4).

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
387.922	2.590	15.046	132.644	4.315.600
387.922	2.590	15.046	132.644	4.315.600
0	0	0	0	0
0	0	0	0	61.987
0	0	0	0	110

Les montants repris en variations de périmètre en 2015 correspondaient aux immobilisations d'Interconnector (UK) consolidées par intégration globale depuis le 15 décembre 2015.

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à 294,4 M€ et reflètent le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles. Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité. Les actifs 'Interconnector (UK)' ont fait l'objet, en 2016, d'une révision prospective des amortissements afin que ces derniers soient fondés sur leur utilisation prévue et ce, afin de mieux refléter la consommation des avantages économiques représentatifs de ces actifs (voir Note 4.3.5.1).

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

Note 5.2. Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2014	44.590	244.600	567.597	856.787
Investissements	3.319	0	0	3.319
Cessions et désaffectations	-10.502	0	0	-10.502
Ecart de conversion	0	0	49.264	49.264
Variations de périmètre	0	0	246.645	246.645
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2015	37.407	244.600	863.506	1.145.513
Investissements	3.130	0	1.485	4.615
Cessions et désaffectations	-7.742	0	0	-7.742
Ecart de conversion	0	0	-71.159	-71.159
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2016	32.795	244.600	793.832	1.071.227

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2014	-32.360	-36.984	-130.728	-200.072
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-5.984	-8.765	-36.598	-51.347
Cessions et désaffectations	10.425	0	0	10.425
Ecart de conversion	0	0	-11.034	-11.034
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2015	-27.919	-45.749	-178.360	-252.028
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-5.507	-8.765	-115.791	-130.063
Cessions et désaffectations	7.728	0	0	7.728
Ecart de conversion	0	0	42.476	42.476
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2016	-25.698	-54.514	-251.675	-331.887

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
Valeurs comptables nettes au 31-12-2016	7.097	190.086	542.157	739.340
Valeurs comptables nettes au 31-12-2015	9.488	198.851	685.146	893.485

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector (UK), GMSL et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023.

Les montants repris en variations de périmètre en 2015 correspondaient principalement à la valeur des contrats de transport à long terme d'Interconnector (UK), contrats comptabilisés à la juste valeur lors de la première consolidation globale de la société en fin 2015. Cette immobilisation sera complètement amortie en fin 2018.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé incorporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

Note 5.3. Goodwill

Goodwill	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Goodwill Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
Total	1.924	1.924

Le *goodwill* enregistré dans les états financiers du groupe est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys.

Le montant de 1.924 k€ correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

Note 5.4. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

Au 31 décembre 2016, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- Dunkerque LNG (25 %),
- Gaz-Opale (61,75 %),
- GasBridge 2 (50 %),
- TAP (19 %),
- Knubbsäl/Swedegas (50 %),
- Balansys (50 %),
- LNG Link Investment (25 %),
- Mahon Shipping (25 %).

Mouvements des participations mises en équivalence	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Participations mises en équivalence à l'ouverture	439.717	553.162
Investissements et transferts	0	98.167
Quote-part dans le résultat net global	-9.621	18.925
Dividendes versés	-9.444	-33.394
Variations de périmètre	0	-273.253
Ecarts de conversion	-3.115	0
Augmentations de capital	82.651	76.110
Autres	0	0
Participations mises en équivalence à la clôture	500.188	439.717

Les investissements de 2015 correspondaient aux participations acquises en Knubbsäl, Balansys, LNG Link Investment et Mahon Shipping.

La variation de la quote-part dans le résultat net global⁹ et la variation du périmètre correspondaient essentiellement à la sortie d'Interconnector (UK) des participations mises en équivalence au 15-12-2015, société consolidée globalement depuis cette date.

Les augmentations de capital correspondent principalement, en 2016 tout comme en 2015, à la conversion en capital du compte courant du groupe vis-à-vis de Dunkerque LNG et aux augmentations de capital en TAP.

Note 5.5. Autres actifs financiers

Autres actifs financiers	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Actions évaluées au coût	5.5.1	2.818	899
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	5.5.2/6	56.934	23.046
Autres actifs financiers à la juste valeur	5.5.3/6	2.425	0
Autres actifs financiers au coût		233	713
Total		62.410	24.658

5.5.1. L'acquisition d'une participation de 7,67 % dans BoostHEAT explique l'augmentation de la rubrique (voir Note 3.1).

Ces actions de sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. Ces actions n'étant pas cotées sur un marché actif, elles sont valorisées au coût d'acquisition.

⁹ Le résultat d'Interconnector (UK) en 2015 était de 26 M€.

5.5.2. Les titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat concernent les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2019 et 2026.

5.5.3. Au 31-12-2016, les autres actifs financiers à la juste valeur concernent principalement les instruments financiers conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau des devises GBP. Au 31-12-2015, la valeur de ces derniers était négative et figurait au passif du bilan (voir rubriques 'Autres passifs financiers' et Note 6).

Note 5.6. Prêts, créances et autres actifs non courants

Prêts et créances non courants	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2016	31-12-2015
Actifs réglementaires	5.6.1	0	13.736
Prêts non courants	5.6.2	119.953	137.298
Appels de fonds et autres	5.6.3	212.424	122.572
Total		332.377	273.606

5.6.1. Cette rubrique enregistrait la créance réglementaire née en 2010 suite à la mise à l'arrêt de l'installation d'écrêtement des pointes à Dudzele ainsi que celle relative aux installations NEL totalement mises en service en novembre 2013. Ces dernières ont été récupérées intégralement en 2016.

5.6.2. Interconnector (UK) a souscrit des obligations de F L Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations en euros portent intérêts à taux fixe.

5.6.3. Dunkerque LNG et TAP effectuent des appels de fonds aux actionnaires dans le cadre de leur projet de construction respectif.

Autres actifs non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	5.14	20.200	26.105
Charges d'assurance à reporter	5.6.4	5.906	7.592
Total		26.106	33.697

5.6.4. Fluxys LNG s'est assurée contre certains risques encourus dans le cadre du projet *transshipment* auprès de Credendo. Cette assurance s'étend jusqu'en 2021.

La partie non échue de cette prime payée est reprise sous cette rubrique pour la partie échéant dans plus d'un an tandis que la partie échéant dans l'année est reprise dans la rubrique 'Autres actifs courants' (voir Note 5.10.1).

Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2016				En milliers d'euros		
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total			
Prêts non courants	39.500	80.453	119.953			
Appels de fonds et autres	212.424	0	212.424			
Total	251.924	80.453	332.377			

Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2015				En milliers d'euros		
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total			
Actifs réglementaires	13.736	0	13.736			
Prêts non courants	49.367	87.931	137.298			
Appels de fonds et autres	122.572	0	122.572			
Total	185.675	87.931	273.606			

Note 5.7. Stocks

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Stocks de fournitures	12.932	17.928
Valeur comptable brute	20.124	25.652
Dépréciations de valeur	-7.192	-7.724
Stocks de marchandises	11.050	10.995
Valeur comptable brute	11.055	12.477
Dépréciations de valeur	-5	-1.482
Commandes en cours d'exécution	104	313
Valeur comptable brute	104	313
Dépréciations de valeur	0	0
Total	24.086	29.236

Les stocks de matériel relatif au réseau de transport diminuent suite à l'affectation de matériel, durant 2016, à des projets d'investissement et de maintenance.

Les dépréciations de valeur comptabilisées sur les stocks de gaz naturel ont été reprises suite à l'évolution de la valeur de marché en fin d'exercice.

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Constitutions ou utilisations de stocks	-7.159	-2.975
Dépréciations de valeur	2.009	-537
Total	-5.150	-3.512

Note 5.8. Clients et autres débiteurs

Clients et autres débiteurs		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Créances commerciales brutes		135.928	111.386
Dépréciations de valeur		-2.848	-2.837
Créances commerciales nettes	5.8.1	133.080	108.549
Autres débiteurs		34.666	24.248
Total		167.746	132.797

5.8.1. Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 6).

Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde		En milliers d'euros	
		31-12-2016	31-12-2015
Créances non échues		130.204	105.989
Créances échues < 3 mois		2.800	2.493
Créances échues 3 - 6 mois		0	0
Créances échues > 6 mois		9	0
Créances litigieuses ou douteuses		67	67
Total		133.080	108.549

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau.

La majeure partie de ces créances ont fait l'objet de dépréciations de valeur à concurrence de 100 %.

Note 5.9. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Placements à court terme	105.348	121.937
Trésorerie et équivalents de trésorerie	280.084	291.920
Equivalents de trésorerie	46.437	55.386
Comptes à court terme	49.110	80.642
Soldes bancaires	184.511	155.874
Argent en caisse	26	18
Total	385.432	413.857

La quote-part de la trésorerie dont l'usage est conditionné par des conventions de financement s'élève à 46,4 M€ au 31 décembre 2016 contre 55,4 M€ au 31 décembre 2015.

Note 5.10. Autres actifs courants

Autres actifs courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Produits acquis		2.390	2.291
Charges à reporter		17.417	14.392
Autres actifs courants	5.10.1	1.621	2.175
Total		21.428	18.858

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des charges payées d'avance pour 17.417 k€ (assurances, loyers, ...) et par divers produits acquis à encaisser.

5.10.1. Les autres actifs courants comprennent par ailleurs la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 5.6 et 5.14).

Note 5.11. Capitaux propres

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation (89,97 %) dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

En 2012, 2013, 2015 et 2016, Fluxys a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 148,5 M€, dont 34,7 M€ non appelés. Ces dernières ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe.

Au 31 décembre 2016, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,62 % : Publigaz
- 19,94 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,13 % : SFPI
- 0,31 % : Personnel et management

Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 598.244 k€, représentant principalement les 10,03 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (82.215 k€); les 49,35 % dans FluxSwiss (257.182 k€) ainsi que les 49,25 % dans Interconnector (UK) (249.617 k€).

Annexe relative aux actions de la société mère

	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
I. Mouvements du nombre d'actions			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	86.680.509	0	86.680.509
2. Nombre d'actions émises	122.665	0	122.665
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	0
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	0
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	86.803.174	0	86.803.174
II. Autres informations			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	0
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	0

Note 5.12. Passifs portant intérêts

Passifs portant intérêts non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Contrats de location-financement	5.12.1	123.750	132.728
Emprunts obligataires	5.12.2	944.233	1.200.516
Autres emprunts	5.12.3	972.901	967.346
Autres financements	5.12.4	102.953	112.154
Autres dettes	5.12.5	399.675	367.753
Partenariats	5.12.6	60.409	59.801
Total		2.603.921	2.840.298
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

Passifs portant intérêts courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Contrats de location-financement	5.12.1	7.963	8.249
Emprunts obligataires	5.12.2	285.497	0
Autres emprunts	5.12.3	241.246	247.764
Autres financements	5.12.4	4.423	2.046
Autres dettes	5.12.5	34.138	35.465
Total		573.267	293.524
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

5.12.1. La société Interconnector (UK) a conclu un contrat de leasing financier en euros à taux fixe qui vient à échéance en 2026. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge.

5.12.2. Fluxys Belgium a émis en avril 2012 un emprunt obligataire pour un montant nominal total de 350 M€. Les obligations offrent un coupon annuel brut de 4,25 % et tombent à échéance en 2018. En juin 2011, Fluxys Finance a placé un emprunt obligataire d'un montant nominal de 300 M€, dont 25 M€ souscrits en intragroupe. Les obligations ont une durée de six ans et offrent un taux d'intérêts de 4,577 %.

Fluxys Belgium a procédé à un placement privé d'obligations, en fin novembre 2014, pour une valeur nominale totale de 350 M€.

Ce placement privé est divisé en deux tranches :

- une tranche de 250 M€ sur 15 ans dont le prix est fixé à 2,802 % et venant à échéance en novembre 2029 et
- une tranche de 100 M€ sur 20 ans dont le prix est fixé à 3,29 % et venant à échéance en novembre 2034.

Fluxys Finance a conclu des émissions obligataires de type placement privé européen au cours des mois de décembre 2015 et de janvier 2016, pour un montant total de 250M€. Un montant de 150M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le solde a été émis sur une durée de 20 ans.

Ces transactions ont permis à Fluxys de diversifier les durations de ses financements à des conditions avantageuses.

5.12.3. Les autres emprunts enregistrent, au 31-12-2016 :

- Un emprunt sur 10 ans de 8,5 M€ à taux fixe de 4,747 % contracté en août 2007 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement des travaux de renforcement des capacités du Terminal GNL à Zeebrugge.
- Un emprunt sur 25 ans de 346,0 M€ à taux fixe contracté en décembre 2008 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Des emprunts levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 423,5 M€ au 31-12-2016. Des *interest rate swaps* ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de certains emprunts en taux d'intérêt fixe.
- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 141,2 M€ au 31-12-2016.
- Un emprunt sur 5 ans, levé par Interconnector (UK), dont le solde s'élève à 64,0 M€ au 31-12-2016. Des *interest rate swaps* ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de cet emprunt en taux d'intérêt fixe.
- Un emprunt à taux fixe levé par Fluxys Finance pour un montant de 150,0 M€ pour une durée de 5 ans.
- Des emprunts à court terme et des prorata d'intérêts pour le solde.

5.12.4. Les autres financements correspondent aux montants à disposition du groupe pour financer les travaux de construction de la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde.

5.12.5. Les passifs réglementaires repris en 'Autres dettes' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. La quote-part reprise en passifs non courants correspond aux passifs réglementaires à utiliser dans plus d'un an tandis que le passif courant reprend la quote-part à utiliser dans l'année. Ces montants portent intérêt.

5.12.6. Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations.

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2016

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	7.963	50.164	73.586	131.713
Emprunts obligataires	285.497	348.150	596.083	1.229.730
Autres emprunts	241.246	566.727	406.174	1.214.147
Autres financements	4.423	23.900	79.053	107.376
Autres dettes	34.138	212.792	186.883	433.813
Partenariats	0	60.409	0	60.409
Total	573.267	1.262.142	1.341.779	3.177.188

Informations supplémentaires**Contrats de location-financement**

Valeur actuelle des paiements minimaux au taux de marché	16.194	77.974	90.737	184.905
Total des paiements minimaux (A)	14.326	70.702	83.000	168.028
Intérêts (B)	6.363	20.538	9.414	36.315
Total des contrats de location-financement (A-B)	7.963	50.164	73.586	131.713

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2015

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	8.249	58.639	74.089	140.977
Emprunts obligataires	0	631.098	569.418	1.200.516
Autres emprunts	247.764	641.448	325.898	1.215.110
Autres financements	2.046	23.155	88.999	114.200
Autres dettes	35.465	214.302	153.451	403.218
Partenariats	0	59.801	0	59.801
Total	293.524	1.628.443	1.211.855	3.133.822

Informations supplémentaires**Contrats de location-financement**

Valeur actuelle des paiements minimaux au taux de marché	15.028	92.174	94.938	202.140
Total des paiements minimaux (A)	13.500	87.208	87.184	187.892
Intérêts (B)	5.251	28.569	13.095	46.915
Total des contrats de location-financement (A-B)	8.249	58.639	74.089	140.977

Note 5.13. Provisions

5.13.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
Provisions au 31-12-2015	66.809
Dotations	10.050
Utilisations	-9.343
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	4.254
Ecart actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-592
Rendement attendu	-3.500
Ecart actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	10.169
Reclassement à l'actif	-6.459
Effet de change	35
Provisions au 31-12-2016, dont :	71.423
Provisions non courantes	66.811
Provisions courantes	4.612

Les provisions liées aux avantages du personnel non préfinancés sont en augmentation, principalement suite à la diminution des taux d'actualisation utilisés en 2016 (1,03 % à 10 ans et 1,55 % à 17 ans) en comparaison à 2015 (1,96 %).

Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2016.

Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' (voir Note 5.6) et 'Autres actifs courants' (voir Note 5.10.1).

Ces provisions sont détaillées en Note 5.14. Ces excédents seront récupérés sur la durée des plans de pension.

5.13.2. Autres provisions

Provisions pour :	En milliers d'euros		
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total des autres provisions
Provisions au 31-12-2015	13.160	18.924	32.084
Dotations	34	367	401
Utilisations	-6.923	-67	-6.990
Excédents	0	0	0
Charges liées à l'actualisation	0	735	735
Effet de change	-631	121	-510
Variation de périmètre	0		0
Autres variations	0		0
Provisions au 31-12-2016, dont :	5.640	20.080	25.720
Provisions non courantes	5.640	13.239	18.879
Provisions courantes	0	6.841	6.841

En 2016, Interconnector (UK) a réglé les litiges fiscaux en cours. Les provisions constituées à cet effet ont été intégralement utilisées en vue de couvrir les montants versés. Les autres utilisations de l'exercice concernent principalement le décompte définitif du bilan gaz en FluxSwiss.

5.13.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact				En milliers d'euros
	Dotations	Utilisations et reprises	Total	
Résultat opérationnel	10.451	-16.333	-5.882	
Résultat financier	4.397	-3.500	897	
Total	14.848	-19.833	-4.985	

Echéancier des provisions au 31-12-2016					En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	0	3.203	2.437	5.640	
Environnement et reconstitution de sites	6.841	0	13.239	20.080	
Sous-total	6.841	3.203	15.676	25.720	
Avantages du personnel	4.612	22.793	44.018	71.423	
Total	11.453	25.996	59.694	97.143	

Echéancier des provisions au 31-12-2015					En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	0	7.587	5.573	13.160	
Environnement et reconstitution de sites	6.503	0	12.421	18.924	
Sous-total	6.503	7.587	17.994	32.084	
Avantages du personnel	3.621	14.301	48.887	66.809	
Total	10.124	21.888	66.881	98.893	

Taux d'actualisation

Il est à noter que les provisions à long terme font l'objet d'une actualisation systématique sur base de taux qui ont évolué comme suit en fonction de l'horizon :

Taux d'actualisation	31-12-2016	31-12-2015
De 1 à 5 ans	0,13 %	0,65 %
De 6 à 9 ans	0,89 %	0,95 %
De 10 à 12 ans	1,03 %	1,96 %
Au-delà de 12 ans	1,55 %	1,96 %

Provisions pour contentieux et sinistres

Ces provisions couvrent des décaissements éventuels dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983) et Transitgas.

L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.

En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.

Note 5.14. Provisions pour avantages du personnel

Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables au personnel 'barémisé' engagé avant le 1^{er} juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1^{er} mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuairens en Belgique).

Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2016. Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' et 'Autres actifs courants'. Ces excédents seront récupérés progressivement grâce à une diminution des cotisations futures à verser.

Régimes de retraite à cotisations définies avec garantie d'un rendement minimum

En Belgique, le personnel 'barémisé' engagé à partir du 1^{er} juin 2002, le personnel 'cadres' engagé à partir du 1^{er} mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies. D'autres sociétés du groupe octroient également ce type d'avantages à certaines catégories de leur personnel.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. En Belgique, les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk : instruments de fonds propres, immobilier, ...
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

Les rendements minimum garantis par l'employeur sont les suivants:

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable en fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuels, ce rendement minimum garanti a été fixé initialement à 1,75 %.
- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date. Depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est calculé tel que mentionné dans le paragraphe précédent.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.16).

Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti suffisant.

Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

Situation de financement des avantages du personnel

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2016	2015	2016	2015
Valeur actuelle des obligations	-200.907	-143.165	-54.412	-55.763
Juste valeur des actifs des plans	205.717	160.399	0	0
Situation de financement des plans	4.810	17.234	-54.412	-55.763
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Situation nette	4.810	17.234	-54.412	-55.763
Dont actifs	21.821	28.280	0	0
Dont passifs	-17.011	-11.046	-54.412	-55.763

* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées.

** La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires).

Mouvements de la valeur actuelle des obligations

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2016	2015	2016	2015
Au début de la période	-143.165	-145.587	-55.763	-61.051
Transfert des plans à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum	-23.166 ¹⁰	-12.326 ¹¹	0	0
Coût des services rendus	-6.925	-4.950	-1.601	-2.188
Coût de préretraite	-1.056	12	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-3.270	-2.193	-984	-866
Cotisations des participants	-1.509	-924	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	1.371	2.899	176	-626
Changement dans les hypothèses financières	-28.871	6.166	-4.212	2.374
Changements liés à l'expérience	-1.115	4.119	6.308	5.002
Coût des services passés	0	0	0	0
Prestations payées	6.924	9.638	1.664	1.592
Autres	-125	-19	0	0
A la fin de la période	-200.907	-143.165	-54.412	-55.763

¹⁰ Belgique : plans à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum, présentés en tant que plan à prestations définies, à partir de 2016.

¹¹ Suisse : plans de pension présentés en tant que plan à prestations définies, à partir de 2015.

Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2016	2015	2016	2015
Au début de la période	160.399	153.358	0	0
Transfert des plans à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum	23.166	12.326	0	0
Revenus d'intérêts	3.500	2.285	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	16.766	-4.719	0	0
Cotisations versées par l'employeur	7.211	5.863	1.664	1.592
Cotisations versées par les participants	1.509	924	0	0
Prestations servies	-6.924	-9.638	-1.664	-1.592
Autres	90	0	0	0
A la fin de la période	205.717	160.399	0	0
Rendement réel des actifs des plans	20.266	-2.434	0	0

En Belgique, les régimes de pensions à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum, sont valorisés et comptabilisés suivant la méthode utilisée pour les régimes à prestations définies. Ils sont inclus, depuis le 1^{er} janvier 2016, dans les tableaux susmentionnés.

Ils ont été introduits via une rubrique de transfert en 2016 sans modifier les chiffres publiés de 2015, ce qui a un impact sur la comparaison des données entre les deux exercices.

Coût comptabilisé en résultat

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2016	2015	2016	2015
Coût				
Coût des services rendus	-6.925	-4.950	-1.601	-2.188
Coût de retraite anticipée	-1.056	12	0	0
Coût des services passés	0	0	0	0
Gains/(pertes) sur les autres avantages à long terme	0	0	592	2.404
Intérêt net sur le passif / (actif) net				
Frais d'intérêts sur les obligations	-3.270	-2.193	-984	-866
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	3.500	2.285	0	0
Coût comptabilisé en résultat	-7.751	-4.846	-1.993	-650

Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2016	2015	2016	2015
Changement dans les hypothèses démographiques	1.371	2.899	176	-626
Changement dans les hypothèses financières	-28.871	6.166	-4.804	-30
Changements liés à l'expérience	-1.115	4.119	6.308	5.002
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	16.766	-4.719	0	0
Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	-11.849	8.465	1.680	4.346

Répartition de l'obligation selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2016	2015
Participants actifs	-220.521	-166.014
Participants non-actifs avec avantages différés	-4.447	-3.494
Retraités et bénéficiaires	-30.351	-29.420
Total	-255.319	-198.928

Répartition de l'obligation selon le type de prestations

En milliers d'euros	2016	2015
Prestations de retraite et de décès	-200.907	-143.165
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-33.203	-33.165
Primes d'ancienneté	-21.209	-22.598
Total	-255.319	-198.928

Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2016	2015
Taux d'actualisation entre 10 et 12 ans	1,03 %	1,96 %
Taux d'actualisation au-delà de 12 ans	1,55 %	1,96 %
Augmentation attendue du salaire moyen	1,75 %	2,00 %
Inflation attendue	1,75 %	1,75 %
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,75 %	2,75 %
Augmentation attendue des avantages tarifaires	1,75 %	1,75 %
Age moyen attendu de la retraite	63(BAR)/65(CAD)	63
Table de mortalité	IABE prospective	IABE prospective
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
- Homme	20	20
- Femme	24	24
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
- Homme	22	22
- Femme	26	26

Le taux d'actualisation des plans dépend de la durée moyenne estimée des plans.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2016	2015
Participations cotées en bourse	88,33 %	78,62 %
Actions - zone Euro	20,87 %	17,33 %
Actions - hors zone Euro	25,77 %	13,72 %
Obligations d'état - zone Euro	0,92 %	5,00 %
Autres obligations - zone Euro	21,24 %	33,16 %
Autres obligations - hors zone Euro	19,53 %	9,41 %
Participations non-cotées en bourse	11,67 %	21,38 %
Contrats d'assurance	0,04 %	1,91 %
Biens immobiliers	4,70 %	3,91 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,07 %	2,48 %
Autres	6,86 %	13,08 %
Total (en %)	100,00 %	100,00 %
Total (en milliers d'euros)	205.717	160.399

Analyses de sensibilité

Impact sur l'obligation	En milliers d'euros	
	Augmentation (-) / Diminution (+)	
Augmentation du taux d'actualisation (0,5 %)	14.508	
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,5 %)	-17.973	
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-7.203	
Augmentation des prestations de soins de santé (1 %)	-5.510	
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.646	
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.856	

Durée moyenne pondérée des obligations

	2016	2015
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	10	13
Durée moyenne pondérée des autres obligations	17	13

Estimation des contributions à verser pour les régimes à prestations définies

	En milliers d'euros
Contribution attendue en 2017	6.213

Estimation des contributions à verser pour les régimes à contributions définies avec garantie d'un rendement minimum

	En milliers d'euros
Contribution payée en 2016 (en Belgique)	2.625
Contribution attendue en 2017 (en Belgique)	2.581

Les cotisations à verser pour les régimes à contributions définies sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

Actifs de plans auprès de compagnies d'assurances

Certaines cotisations étaient versées par le groupe auprès de compagnies d'assurances qui assuraient un rendement minimum majoré de participations financières sur ces cotisations (branche 21). Ces actifs de couverture ont été transférés en 2016 auprès des fonds de pension et en branche 23 auprès des sociétés d'assurance. Les cotisations futures seront versées conformément à cette nouvelle politique.

Note 5.15. Actifs et passifs d'impôt différé

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Evaluation des immobilisations	653.792	751.765
Produits à recevoir	3.028	3.882
Juste valeur des instruments financiers	-2.980	-8.829
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	28.836	35.083
Autres différences normatives	5.659	10.849
Total	688.335	792.750

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3).

Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur des instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Les instruments financiers concernés sont les *interest rate swaps* et les opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

Les passifs d'impôt différé ont été revus à la baisse en 2016 suite à l'adoption de nouveaux taux d'impôt qui seront applicables en Angleterre et au Luxembourg (voir Note 4.7.2).

Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont reconnus hormis les latences d'impôts différés calculées sur les résultats reportés des filiales.

Mouvement de la période		En milliers d'euros
	Notes	Impôts différés
Total des impôts différés au 31-12-2015		792.750
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	4.7.2	-79.226
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		-973
Regroupements d'entreprises		0
Variations de périmètre		0
Ecart de conversion		-24.216
Autres		0
Total des impôts différés au 31-12-2016		688.335

Note 5.16. Fournisseurs et autres crédateurs courants

Fournisseurs et autres crédateurs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Fournisseurs	82.443	55.986
Dettes sociales et salariales	32.921	32.066
Autres crédateurs	17.258	28.275
Total	132.622	116.327

L'augmentation des dettes envers les fournisseurs s'explique principalement par les factures à recevoir relatives aux investissements en cours au terminal GNL de Zeebrugge ainsi que par l'augmentation temporaire des dettes commerciales en Transitgas.

Note 6. Instruments financiers

Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Le groupe peut utiliser des instruments financiers exclusivement à des fins de couverture et non à des fins spéculatives ou de négociation. Toutes les interventions et les opérations que le groupe réalise visent à rencontrer ses besoins de liquidité et aucune opération ne peut être motivée uniquement par la recherche d'un profit spéculatif.

Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique générale qui a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

L'objectif de cette politique est d'optimiser les positions de trésorerie au sein du groupe, par un recyclage interne permettant d'assurer notamment le financement des projets du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché.

En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2016, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 442.366 k€ contre 436.903 k€ au 31-12-2015.

Certaines conventions de financement prévoient le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 46,4 M€ au 31 décembre 2016, contre 55,4 M€ au 31 décembre 2015.

Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.

En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration.

Au niveau de la concentration, il est à noter que trois clients contribuent aux produits des activités ordinaires pour un total de 54 %.

Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises doivent par principe être couvertes. Des positions résiduelles peuvent être ouvertes pendant de courtes périodes à condition qu'il s'agisse des principales devises.

Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss. Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à nos filiales en Suisse et au Royaume-Uni sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR et GBP/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

Le groupe est exposé aux risques de change SEK/EUR en raison de sa participation en Swedegas. Cet investissement net dans une activité en Suède a fait l'objet de couvertures au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Le groupe est également exposé aux risques de change USD/EUR en raison, principalement, de sa participation en LNG Link Investment AS. Cet investissement net dans une activité en Norvège a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

La juste valeur des instruments de couverture 'CHF', 'SEK' et 'USD' est reprise à l'actif du bilan sous les rubriques 'autres actifs financiers' pour un montant de 861 k€ au 31-12-2016 contre 927 k€ au 31-12-2015 et au passif du bilan sous les rubriques 'autres passifs financiers' pour un montant de 2.943 k€ au 31-12-2016 contre 12.882 k€ au 31-12-2015. Les montants notionnels couverts s'élèvent au 31-12-2016 respectivement à 144,4 MCHF ; 795,3 MSEK et 3,3 MUSD contre 153,4 MCHF ; 894,3 MSEK et 1,3 MUSD au 31-12-2015 tandis que les échéances se situent de 2017 à 2026.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact en 2016 de 24,6 M€ sur les capitaux propres tandis qu'une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 13.6 M€ sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère. Cet impact est déterminé sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement du groupe s'élève à 3.177.188 k€ au 31-12-2016 contre 3.133.822 k€ au 31-12-2015. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2017 et 2045 (voir Note 5.12).

Les emprunts souscrits par FluxSwiss, Transitgas et Interconnector (UK) ainsi qu'une partie des emprunts de TENP KG sont financés à taux variables à court terme.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés disposent de contrats de swaps de taux d'intérêts destinés à échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture. Notons que les taux d'intérêts à payer sur les dettes en Suisse ont un taux plancher de 0 % qui n'est pas reflété dans la couverture IRS actuelle (voir Note 10).

La partie qualifiée d'inefficace de ces instruments financiers de couverture est comptabilisée en résultat financier (voir Note 4.5.1).

La juste valeur de ces instruments financiers est reprise au passif du bilan sous la rubrique 'autres passifs financiers' et s'élève à 20.037 k€ au 31-12-2016 contre 27.697 k€ au 31-12-2015. Le montant notionnel couvert s'élève à 430,9 MCHF ; 54,8 MGBP et 72,3 MEUR au 31-12-2016 tandis que les échéances se situent de 2017 à 2024.

En outre, les passifs portant intérêts comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre réglementaire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements aurait un impact sur le résultat financier de 2016 de 2,1 M€ contre 2,4 M€ pour FluxSwiss l'année précédente; de respectivement 1,7 M€ contre 2,3 M€ pour Transitgas ; de 0,7 M€ contre 1,0 M€ pour Interconnector (UK) et de 0,7 M€ contre 0,9 M€ pour TENP KG.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est essentielle dès lors que la maximisation de la liquidité et l'utilisation de la trésorerie au sein du groupe Fluxys constituent un objectif majeur. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2016. Ces clauses contractuelles prévoient un niveau minimum de capitaux propres, des ratios de type 'cash flow par rapport aux intérêts à payer' et 'cash flow par rapport à l'endettement net'.

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 5.12.

Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 612,5 M€ au 31-12-2016, contre 612,2 M€ au 31-12-2015.

6.1 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture				En milliers d'euros	
31-12-2016	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux	
I. Actifs non courants					
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	12	12	2	
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	2.413	2.413	2	
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	56.934	56.934	1 & 2	
Autres actifs financiers	1	3.051	3.051	2	
Prêts et créances	1	332.377	349.891	2	
II. Actifs courants					
Autres actifs financiers courants – Instruments dérivés	3*	6.144	6.144	2	
Clients et autres débiteurs	1	167.746	167.746	2	
Placements de trésorerie	1 & 2	105.348	105.348	1 & 2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	280.084	280.084	1 & 2	
Total des instruments financiers à l'actif		954.109	971.623		
I. Passifs non courants					
Passifs portant intérêts	1	2.603.921	2.676.860	2	
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	27.688	27.688	2	
II. Passifs courants					
Passifs portant intérêts	1	573.267	578.740	2	
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	542	542	2	
Fournisseurs et autres créditeurs	1	132.622	132.622	2	
Total des instruments financiers au passif		3.338.040	3.416.452		

* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

** Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.5.

Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

1. Actifs financiers (y compris prêts et créances) ou passifs financiers au coût amorti.
2. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
3. Actifs ou passifs à la juste valeur par les capitaux propres.

6.2 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture			En milliers d'euros		
31-12-2015	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux	
I. Actifs non courants					
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	23.046	23.046	1 & 2	
Autres actifs financiers	1	1.612	1.612	2	
Prêts et créances	1	273.606	293.763	2	
II. Actifs courants					
Autres actifs financiers courants – Instruments dérivés	3*	927	927	2	
Clients et autres débiteurs	1	132.797	132.797	2	
Placements de trésorerie	1 & 2	121.937	121.937	1 & 2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	291.920	291.920	1 & 2	
Total des instruments financiers à l'actif		845.845	866.002		
I. Passifs non courants					
Passifs portant intérêts	1	2.840.298	2.901.093	2	
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	42.746	42.746	2	
II. Passifs courants					
Passifs portant intérêts	1	293.524	293.524	2	
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	3.682	3.682	2	
Fournisseurs et autres créditeurs	1	116.327	116.327	2	
Total des instruments financiers au passif		3.296.577	3.357.372		

* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

** Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.5.

6.3 Détail de la juste valeur des instruments dérivés de l'actif		En milliers d'euros	
Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2016	Au 31-12-2015	
Foreign exchange swaps et forwards - Couverture d'investissements nets à l'étranger	861	927	
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	0	0	
Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :	861	927	
Non-courants	12	0	
Courants	849	927	
<hr/>			
Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2016	Au 31-12-2015	
Cross currency interest rate swaps	0	0	
Foreign exchange swaps et forwards	7.708	0	
Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :	7.708	0	
Non-courants	2.413	0	
Courants	5.295	0	
<hr/>			
Total des instruments dérivés de l'actif dont :	8.569	927	
Non-courants	2.425	0	
Courants	6.144	927	

6.4 Echancier des instruments dérivés de l'actif		En milliers d'euros	
	Au 31-12-2016	Au 31-12-2015	
A 1 an au maximum	6.144	927	
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	2.400	0	
Plus de 5 ans	25	0	
Total	8.569	927	

6.5 Détail de la juste valeur des instruments dérivés du passif		En milliers d'euros	
Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2016	Au 31-12-2015	
Foreign exchange swaps - Couverture d'investissements nets à l'étranger	2.943	12.882	
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	20.037	27.697	
Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :	22.980	40.579	
Non-courants	22.438	36.897	
Courants	542	3.682	
<hr/>			
Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2016	Au 31-12-2015	
Cross currency interest rate swaps	5.250	5.849	
Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :	5.250	5.849	
Non-courants	5.250	5.849	
Courants	0	0	
<hr/>			
Total des instruments dérivés du passif dont :	28.230	46.428	
Non-courants	27.688	42.746	
Courants	542	3.682	

6.6 Echancier des instruments dérivés du passif		En milliers d'euros	
	Au 31-12-2016	Au 31-12-2015	
A 1 an au maximum	542	3.682	
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	4.319	9.198	
Plus de 5 ans	23.369	33.548	
Total	28.230	46.428	

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
 - soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
 - soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe

7.1. Les litiges

Litiges relatifs à l'activité 'pétrole'

En vertu d'une convention signée le 09-11-1979, l'Etat belge a chargé la SA Fluxys Belgium (anciennement Distrigaz) d'une mission de négociation d'achat de pétrole brut avec le Royaume d'Arabie Saoudite. La SA Fluxys Belgium a accepté cette mission moyennant l'octroi par l'Etat belge de sa garantie en couverture des coûts, des pertes et de tous les risques inhérents à la mission précitée.

Dans le cadre de la décision de l'arrêt de cette activité 'pétrole', des recours ont été introduits à l'encontre de l'Etat belge et de la SA Fluxys Belgium.

Le risque encouru par la SA Fluxys Belgium est couvert par la garantie de l'Etat belge (arrêté royal du 03-02-1981 - Moniteur belge du 17-02-1981) et conformément à la convention passée le 09-11-1979 entre l'Etat belge et la SA Fluxys Belgium et à la lettre du 30-12-1983 des ministres des Finances et des Affaires Economiques.

Autres litiges

- Recours envers Transitgas : Les installations de transport 'Transitgas' ont été fermées durant la période de juillet à décembre 2010. Un recours a été introduit en la matière pour un montant de 250 M€ par la société SPEIA envers ENI, Stogit et Transitgas. Transitgas considère ce recours contre elle non fondé et le conteste. Une première décision de justice a été rendue en faveur de Transitgas et, entretemps, la société SPEIA a été mise en redressement judiciaire. Le curateur n'a à ce jour pas manifesté l'intention de poursuivre la procédure.
- Ghislenghien : Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004. Bien que la majeure partie des victimes ont été indemnisées en 2012, certains dossiers ne sont pas encore clôturés. Fluxys Belgium procède à une évaluation de ces dossiers au fur et à mesure de leur évolution. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2016.

- Claim relatif à l'investissement 'Open Rack Vaporizer' : Un claim pour compensation de travaux complémentaires a été introduit par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste ce claim et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2016.
- Autres recours : d'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

7.2. Biens et valeurs détenus pour compte de tiers, en leur nom, mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients dans les canalisations, au niveau du site de stockage à Loenhout ainsi que dans les réservoirs du Terminal GNL à Zeebrugge.

7.3. Garanties reçues

Des cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients.

7.4. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

Des garanties locatives ont été constituées en faveur des propriétaires des biens loués par le groupe.

D'autres garanties ont été constituées en Belgique pour un montant de 137 k€ au 31-12-2016.

7.5. Baux à long terme et conventions de mise à disposition

Le groupe Fluxys dispose de conventions de mise à disposition de sites par des tiers sur lesquels des installations sont érigées. Ces contrats viennent à échéance entre 2017 et 2112. Le groupe a conclu par ailleurs des conventions de location de bureaux et sites. Le montant pris en résultat durant l'exercice figure en Note 4.3.2.

7.6. Engagements dans le cadre des contrats de leasing Transitgas, Tenp et Interconnector (UK)

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est 2021, avec faculté de prolongation.

Dans le cadre de conventions de leasing, Interconnector (UK) s'est engagée à payer les redevances dues pour la mise à disposition des installations. L'échéance de ces conventions se situe entre 2018 et 2025.

7.7. Engagements dans le cadre des contrats 'capacity subscription agreement'

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (*Capacity Subscription Agreements* ou CSA) prévoient la mise à disposition de 1.051 fenêtres d'accostage (*slots*) de 2017 à 2027. En outre, Yamal Trade (une filiale à 100 % de Yamal LNG) et Fluxys LNG ont signé un contrat d'une durée de 20 ans pour le transbordement de maximum 8 millions de tonnes de GNL par an au port de Zeebrugge en Belgique.

7.8. Engagements dans le cadre de financements et engagements envers la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2016.

Certaines conventions de financement prévoient le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 46,4 M€ au 31 décembre 2016.

Enfin, certaines garanties ont été fournies dans le cadre de financements. Elles se concrétisent principalement sous forme de garanties sur les revenus générés par l'activité concernée, sur les créances commerciales et sur des actions détenues.

7.9. Engagements dans le cadre de projets en cours de construction

Le groupe Fluxys détient une participation dans la société TAP. Le groupe fournit progressivement les fonds nécessaires au financement de cet investissement en cours de construction, soit sous forme de capitaux propres (113M€ déjà investis et 70M€ prévus en 2017), soit sous forme de prêts d'actionnaire (203 M€ déjà investis et 170 M€ prévus en 2017).

7.10. Autres engagements donnés et reçus

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

Note 8. Parties liées

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2016, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir Balansys, Dunkerque LNG, Gaz-Opale, Gasbridge 2, Swedegas et TAP.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec Publigaz, SNAM (partenaire en Gasbridge1) et les actionnaires en FluxSwiss ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.

31-12-2016

	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	0	212.420	0	212.420
1. Autres actifs financiers	0	212.420	0	212.420
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0
1.2 Prêts	0	212.420	0	212.420
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	0	0	0	0
3.1. Clients	0	0	0	0
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	0	0	0	0
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0
5. Autres actifs courants	0	0	0	0
II. Passifs avec les parties liées	60.409	9.122	35.539	105.070
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	60.409	0	35.539	95.948
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0
1.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	60.409	0	35.539	95.948
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	9.122	0	9.122
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0
2.2. Autres créditeurs	0	9.122	0	9.122
3. Autres passifs courants	0	0	0	0

31-12-2015

	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	163	122.572	0	122.735
1. Autres actifs financiers	0	122.572	0	122.572
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0
1.2 Prêts	0	122.572	0	122.572
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	163	0	0	163
3.1. Clients	163	0	0	163
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	0	0	0	0
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0
5. Autres actifs courants	0	0	0	0
II. Passifs avec les parties liées	59.801	9.382	35.224	104.407
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	59.801	0	35.224	95.025
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0
1.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	59.801	0	35.224	95.025
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	9.382	0	9.382
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0
2.2. Autres créditeurs	0	9.382	0	9.382
3. Autres passifs courants	0	0	0	0

Parties liées

En milliers d'euros

31-12-2016				
	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées				
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	645	2.692	0	3.337
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0
5. Résultat financier	-1.445	2.812	-1.959	-592
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs			2.600	2.600
dont avantages à court terme			2.263	2.263
dont avantages postérieurs à l'emploi			337	337

Parties liées

En milliers d'euros

31-12-2015				
	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées				
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	645	3.367	0	4.012
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0
5. Résultat financier	-3.401	1.804	-1.994	-3.591
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs			2.698	2.698
dont avantages à court terme			2.260	2.260
dont avantages postérieurs à l'emploi			438	438

Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.

Nous renvoyons le lecteur à la Note 8 pour plus d'informations à ce sujet.

Note 10. Événements postérieurs à la clôture

Tarifs de transport de Fluxys Belgium

Fluxys Belgium a annoncé le 23 mars 2017 l'organisation d'une consultation de marché concernant une proposition tarifaire adaptée pour ses services de transport. Cette dernière contient une réduction tarifaire ainsi que la non-indexation des tarifs au 1^{er} janvier 2018. La CREG devrait approuver cette proposition avant l'été.

La baisse tarifaire des services de transport au 1^{er} janvier 2018 ne pèsera pas sur le résultat de Fluxys Belgium, vu que ce dernier est en grande partie fonction du rendement autorisé par le cadre réglementaire.

Renégociation des financements en Suisse

Transitgas et FluxSwiss avaient dans leurs comptes des dettes externes à taux variable qui étaient couvertes par des swaps de taux d'intérêts (IRS). Toutefois, en raison des intérêts négatifs sur les marchés financiers suisses, la couverture était partiellement inefficace. Transitgas et FluxSwiss ont renégocié les termes des conventions de dettes avec les banques partenaires. De plus, la couverture par des IRS a été clôturée et remplacée par une couverture via des caps. Ainsi, le risque d'inefficacité des couvertures liées à ces financements a été éliminé. Ces opérations ont eu lieu au 1^{er} trimestre 2017. Les frais supportés dans le cadre de la renégociation des financements et de leur couverture seront amortis sur la durée subsistante des dettes.

Projet de fusion entre Fluxys Finance et Fluxys SA

Les Conseils d'administration de Fluxys Finance et Fluxys SA ont approuvés respectivement les 27 et 29 mars 2017 un projet de fusion entre les 2 entités. L'absorption de Fluxys Finance par Fluxys répond à des besoins structurels, opérationnels, administratifs, financiers et de gouvernance.

La fusion proposée n'aurait pas d'impact sur les états financiers consolidés du groupe Fluxys.

4. Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2016, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

Rapport sur les états financiers consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Fluxys SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 6.584.994 (000) EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 76.928 (000) EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de Fluxys SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur Note 1C Jugement et utilisation d'estimations et Note 4.3.5.1 Amortissements dans les états financiers consolidés dans lesquelles les jugements et incertitudes concernant le profil d'amortissement des actifs d'Interconnector (UK) sont mentionnées.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 18 avril 2017

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Jurgen Kesselaers

III. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE FLUXYS SA EN NORMES BELGES



Crédit photo : Interconnector (UK) – Philip Durrant

Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2016.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante :

Fluxys SA

Département Communication

Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles

1. Bilan

Actif	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Actifs immobilisés	1.826.474	1.822.783
Frais d'établissement	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	571	713
Immobilisations financières	1.825.903	1.822.070
Actifs circulants	239.891	249.726
Créances à plus d'un an	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	34.053	1.436
Placements de trésorerie	0	0
Valeurs disponibles	205.834	248.287
Comptes de régularisation	4	3
Total	2.066.365	2.072.509

Passif	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Capitaux propres	1.922.421	1.931.681
Capital	1.701.341	1.698.888
Primes d'émission	81.131	80.903
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	50.018	43.677
Bénéfice reporté	89.879	108.148
Subsides en capital	52	65
Provisions et impôts différés	177	34
Provisions pour risques et charges	150	0
Impôts différés	27	34
Dettes	143.767	140.794
Dettes à plus d'un an	0	0
Dettes à un an au plus	143.767	140.794
Comptes de régularisation	0	0
Total	2.066.365	2.072.509

2. Compte de résultats

Compte de résultats	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Ventes et prestations	10.581	11.890
Coût des ventes et des prestations	18.484	18.550
Résultat d'exploitation	-7.903	-6.660
Produits financiers	134.774	99.766
Charges financières	25	8.922
Résultat financier	134.749	90.844
Bénéfice de l'exercice avant impôts	126.846	84.184
Prélèvements sur les impôts différés	7	8
Impôts sur le résultat	32	949
Bénéfice de l'exercice	126.821	83.243
Transfert aux réserves immunisées	0	0
Bénéfice de l'exercice à affecter	126.821	83.243

3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Bénéfice à affecter	234.969	244.362
Bénéfice de l'exercice à affecter	126.821	83.243
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	108.148	161.119
Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
Sur les réserves	0	0
Affectations aux capitaux propres	6.341	4.162
A la réserve légale	6.341	4.162
Aux autres réserves	0	0
Résultat à reporter	89.879	108.148
Bénéfice à reporter	89.879	108.148
Bénéfice à distribuer	138.749	132.052
Rémunération du capital	138.749	132.052

4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice		En milliers d'euros	
		31-12-2016	
Capital souscrit			
Au terme de l'exercice précédent		1.733.610	
Au terme de l'exercice		1.736.063	
Représentation du capital			
Actions nominatives		86.803.174	
Actions dématérialisées		0	
Actions au porteur		0	
Structure de l'actionariat			
Actionnaires	Type	Nombre d'actions	%
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.377.931	77,62 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,94 %
Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,13 %
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	267.979	0,31 %

5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat	En milliers d'euros
	31-12-2016
Détail de la rubrique 670/3	
Impôts sur le résultat de l'exercice	24
Impôts et précomptes dus ou versés	0
Excédents d'impôts estimés	0
Suppléments d'impôts estimés	24
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	8
Suppléments d'impôts dus ou versés	8
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	0
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé	
Bénéfice avant impôts	126.846
Eléments fiscaux :	-126.782
Revenus définitivement taxés	-125.743
Dépenses non admises	200
Intérêts notionnels	-1.239
Total	64

6. Bilan Social

1. Etat des personnes occupées

A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	32,4	21,2	11,2
Temps partiel	12,1	7,8	4,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	37,2	24,0	13,2
Nombre effectif d'heures prestées			
Temps plein	51.388	34.579	16.809
Temps partiel	7.995	4.533	3.462
Total	59.383	39.112	20.271
Frais de personnel			
Temps plein	5.290.731 €	3.494.684 €	1.796.047 €
Temps partiel	1.114.281€	850.476 €	263.805 €
Total	6.405.012€	4.345.160 €	2.059.852 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	22.731€	15.421€	7.310€
1b. Au cours de l'exercice précédent			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	33,0	20,8	12,2
Nombre effectif d'heures prestées	51.880	34.672	17.208
Frais de personnel	5.072.606 €	3.855.180 €	1.217.426 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	26.226 €	19.407 €	6.819 €

2. A la date de clôture de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	35	12	39,8
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	34	12	38,8
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes	24	8	27,0
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	2	0	2,0
De niveau supérieur non universitaire	3	0	3,0
De niveau universitaire	19	8	22,0
Femmes	11	4	12,8
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	0	0	0,0
De niveau supérieur non universitaire	3	3	4,5
De niveau universitaire	8	1	8,3
d. Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	27	10	30,5
Employés	8	2	9,3
Ouvriers	0	0	0,0
Autres	0	0	0,0

* *équivalents temps plein*

B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,7	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	1.297	0,0
Frais pour l'entreprise	55.377 €	0,0 €

2. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
Entrées			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	13	0	13,0
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	11	0	11,0
Contrat à durée déterminée	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
Sorties			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	5	1	5,8
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	4	1	4,8
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par motif de fin de contrat			
Pension	1	0	1,0
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	0	0	0,0
Autre motif	4	1	4,8
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

* *équivalents temps plein*

3. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	20	12
Nombre d'heures de formation suivies	519	249
Coût net pour l'entreprise	119.007 €	51.899 €
Dont coût brut directement lié aux formations	119.007 €	51.899 €
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0 €	0 €
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0 €	0 €
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	18	10
Nombre d'heures de formation suivies	201	118
Coût net pour l'entreprise	22.688 €	10.143 €
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	0	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	0
Coût net pour l'entreprise	0 €	0 €

GLOSSAIRE

Autres investissements corporels hors RAB

Investissements cumulés moyens dans les extensions du terminal GNL de Zeebrugge et dans les activités non soumises à régulation

EBIT

Profit/perte avant résultats financiers et charges d'impôt.

EBITDA

Profit/perte avant résultats financiers et charges d'impôt et avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions.

Endettement financier net

Passifs portant intérêts sous déduction des passifs réglementaires et de 75 % de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes.

RAB

Average Regulated Asset Base ou moyenne de l'année de la base d'actifs régulés

WACC

Weighted Average Cost of Capital ou coût moyen pondéré du capital

		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Produits des activités ordinaires	4.1	1.027.448	872.876
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	4	49.093	62.107
Autres produits opérationnels	4.2	13.603	15.301
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-3.837	-3.920
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	4	-54.333	-73.419
Biens et services divers	4.3.2	-213.789	-169.092
Frais de personnel	4.3.3	-134.248	-132.463
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-11.119	-22.743
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	-4.711	18.636
EBITDA		668.107	567.283
Dotations nettes aux amortissements	4.3.5	-424.435	-272.275
Dotations nettes aux provisions	4.3.5	5.882	1.033
Dépréciations de valeur	4.3.5	2.009	-537
EBIT	4.1	251.563	295.504

		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Passifs portant intérêts (non courants)	5.12	2.603.921	2.840.298
Passifs portant intérêts (courants)	5.12	573.267	293.524
Autres financements (non courants)	5.12.4	-102.953	-112.154
Autres financements (courants)	5.12.4	-4.423	-2.046
Autres dettes (non courants)	5.12.5	-399.675	-367.753
Autres dettes (courants)	5.12.5	-34.138	-35.465
Prêts non courants	5.6.2	-119.953	-137.298
Placements de trésorerie (75 %)	5.9	-79.011	-91.453
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75 %)	5.9	-210.063	-218.940
Autres actifs financiers (75 %)	5.5.2	-42.701	-17.285
Endettement financier net		2.184.271	2.151.429

		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2016	31-12-2015
Produits financiers sur contrats de leasing	4.4	0	137
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4.4.1	7.520	4.756
Autres intérêts	4.4.1	4.277	233
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-98.723	-105.909
Charges financières nettes		-86.926	-100.783

	En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2015
Transport - Fluxys Belgium	2.302	2.285
Transport - Fluxys TENP	15	25
Transport - TENP KG	273	206
Transport - Fluxys Deutschland	239	248
Stockage	259	270
Terminalling LNG	348	350
RAB (entités régulées)	3.437	3.384
Autres investissements corporels hors RAB*	286	248
Fluxys SA	0	1
FluxSwiss group	820	846
IUK	555	729
BBL VOF	128	147
GMSL	0	1
Autres immobilisations corporelles	1.790	1.971
RAB étendue	5.227	5.355

*Investissements dans les extensions du terminal LNG de Zeebrugge compris

En Belgique, la Regulated Asset Base (RAB) est déterminée sur base de la valeur comptable moyenne des actifs immobilisés de la période, à laquelle sont ajoutés essentiellement les amortissements comptables cumulés sur les plus-values de réévaluation. Le calcul est conforme à la méthodologie tarifaire publiée par la CREG.

Questions relatives à des données financières ou comptables

José Ghekière

Tél. +32 2 282 73 39

Fax +32 2 230 75 43

jose.ghekiere@fluxys.com

Contacts presse

Rudy Van Beurden

Tél. +32 2 282 72 30

Fax +32 2 230 79 43

rudy.vanbeurden@fluxys.com

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication :

Tél. +32 2 282 77 32

Fax +32 2 230 79 43

communication@fluxys.com



Fluxys SA

Siège social – Avenue des Arts 31 – B-1040 Bruxelles
Tél 32 2 282 72 11 – **Fax** 32 2 230 02 39 – www.fluxys.com
TVA BE 0827.783.746 **RPM** Bruxelles – D/2017/12.604/2

Photographie : ©Fluxys Belgium - David Samyn